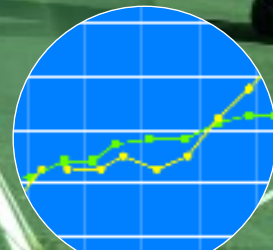


# ULM

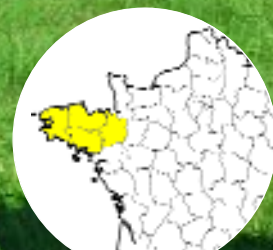
info



**L'Assemblée Générale Elective**



**Billan sécurité 2004**



**La liste des Clubs**



# ▶ L'avenir !

Le mandat que vous nous avez confié en 2001 prendra fin le 19 mars 2005.

**S**on bilan vous sera présenté à cette date lors de notre Assemblée Générale Elective et vous en serez les juges. S'il vous paraît globalement positif, vous nous le ferez savoir par vos votes ; de la même manière que vous nous ferez connaître si vous le jugez peu satisfaisant.

Dans ce dernier cas, il serait vain en une page d'éditorial de vous convaincre du contraire. En effet, seuls le travail et les actions menés tout au long de deux mandats, depuis 1998, pourront vous avoir convaincus de notre efficacité à défendre les intérêts des pilotes d'ULM.

La stratégie de notre équipe, qui vous a été soumise en 1998 puis en 2001, était basée sur les axes de travail suivants (texte de 98) :

- Etre reconnue (la FFPLUM) comme représentante unique et incontestée de l'ULM auprès des Pouvoirs Publics, en particulier auprès de la DGAC.
- Défendre de manière égale chacune des différentes classes d'ULM et leurs spécificités.
- Participer à la définition des réglementations relatives à l'ULM.
- Promouvoir la Sécurité en améliorant l'instruction, le perfectionnement, en augmentant les échanges d'informations avec les constructeurs et le BEA.
- Mettre en place un dispositif d'information avec les constructeurs afin d'améliorer la prise en compte des besoins et problèmes spécifiques à chaque groupe.
- Consolider la relation avec le MJS :
  - Assurer la pratique de l'ULM en compétition,
  - Structurer les clubs suivant le schéma MJS (Comités Régionaux et Départementaux).
- Développer la communication externe afin :
  - de promouvoir l'activité auprès du public,
  - d'inciter les pratiquants non fédérés à venir renforcer la fédé,
- Normaliser les relations avec les autres fédérations aéronautiques et initialiser des actions communes si nécessaire (espaces aériens)
- Mettre en place un label fédéral pour les clubs.
- Mettre en place un label fédéral pour les écoles.
- Mettre en place un dispositif de conseil et de défense des clubs et plates-formes.
- Doter le siège de la Fédération d'une structure administrative efficace.
- Redresser le bilan financier fédéral.
- Résoudre les dysfonctionnements liés à l'assurance.

Suivaient des objectifs particuliers pour les commissions "enseignement, sportive, clubs, communication, juridique, réglementation, médicale, jeunes" ainsi que pour le secrétariat. Le tout étant articulé autour d'une idée maitresse essentielle : **défendre le principe d'une pratique libre et responsable dans la définition de la réglementation libérale ULM**, sans la moindre concession à un alourdissement jugé nécessaire par certains.

Il nous a fallu de plus nous adapter aux réalités de l'Europe (EASA, Eurocontrol), à un environnement souvent hostile, à des réglementations en évolution, à des changements de cap des Ministères de tutelle dans certains domaines. Je vous laisse, 6 ans plus tard, le soin de juger vous-même de la pertinence de nos choix, de notre efficacité dans la réalisation de ce programme, du sérieux, du dynamisme et de la fermeté employés pour atteindre les objectifs définis. Je vous laisse aussi juges du chemin qui reste à parcourir. Car un bilan n'est pas une fin en soi. Il reste sans conteste encore beaucoup à faire et à entreprendre.

L'Assemblée Générale Elective du 19 mars est donc celle de "l'avenir". Quels que soient les femmes et les hommes que vous mandaterez pour mener la politique fédérale des quatre prochaines années, le programme de 1998, adapté bien entendu aux réalités du moment et donc complété, reste d'actualité.

Ces femmes et ces hommes devront être passionnés, compétents, tenaces... et psychologiquement solides ! Nos combats sont souvent durs, éprouvants et épuisants et les coups reçus nombreux... mais la satisfaction de l'objectif réalisé et du devoir accompli reste la meilleure satisfaction et la plus belle gratification.

Mais attention : la réussite ne sera au rendez-vous que voulue par une équipe soudée, compétente et volontaire, qui saura faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers, et bien décidée à mettre en œuvre, pendant quatre longues années, un programme d'autant plus efficace qu'il sera simple et surtout d'une grande lisibilité pour "tous".

Nos adhérents sont de véritables militants de la cause de l'ULM.

Rien ni personne ne peut obliger un pilote à adhérer à la FFPLUM pour pratiquer le Vol Ultra Léger Motorisé. Or, de 4 500 adhérents en 1998 nous sommes 10 000 aujourd'hui à avoir compris que la pérennité de la pratique de notre passion passe et continuera de passer par le "rassemblement", qui seul nous donnera la force et les moyens de concrétiser nos objectifs dans l'avenir !

Un "AVENIR" en lequel nous devons croire ensemble !

**Dominique Méreuze**  
Président de la FFPLUM

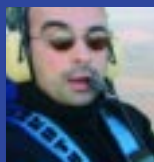


# Les idées claires

Que l'actualité soit tragique (Mirage), polémique (Airprox) ou réglementaire (Euro-control), ce sont bien les problèmes d'espace aérien qui nous préoccupent sur le terrain. Ces sujets à la fois techniques et politiques demandent du temps et de l'énergie. Vous verrez dans ce numéro que le front est ouvert ! Que la détermination est présente !

Comme chaque année à cette période nous faisons un bilan des accidents et incidents sur l'année 2004. Dorénavant ULM-Info intégrera en son centre une Affiche Sécurité, ainsi qu'une rubrique moteur, en plus des articles sécurité ou de la chronique médicale. Vous recevrez par ailleurs dans les prochaines semaines un Mémo Sécurité.

Dans ce monde de l'aviation en pleine mutation, il faut donc garder les idées claires, se fixer des objectifs fermes. C'est pour cela que la participation de tous est importante !

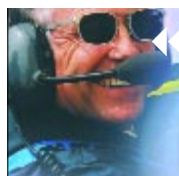


**Sébastien Perrot**  
Communication FFPLUM

Le DVD du Tour ULM 2004 est disponible.

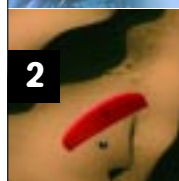
La nouvelle Carte ULM sera là fin mars.

▼ L'Assemblée Générale Elective le 19 mars 2005 à la DGAC.



## L'avenir !

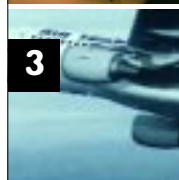
L'éditorial



2

## Agenda

en bref, des événements à retenir



3

## Aiprox

réponse du directeur de la DGAC



4

## Espace aérien

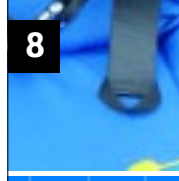
résumé du colloque organisé par l'Armée de l'Air



7

## Statuts fédéraux

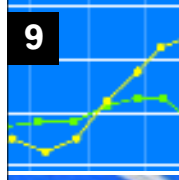
erratum



8

## Médical

lombalgies et ULM...



9

## Sécurité

analyse des accidents et incidents 2004



12

## Givrage carbu

Comment l'éviter !  
Témoignage REC



14

## A l'affiche

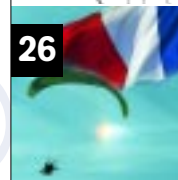
VFR si VMC



18

## La liste des clubs

avec les Présidents des Régions et les clubs labellisés



26

## Championnats de France et Championnats du monde



27

## Le Tour ULM 2005

Inscription équipages jeunes



28

## L'aviation légère en danger



29

## Infos fédérales



16

## la boutique fédérale

promotions et nouveautés



Ulm Info est la revue de la Fédération Française de Planeur Ultra Léger Motorisé.

**FFPLUM**

96 bis, rue Marc Sangnier  
94704 Maisons-Alfort cedex  
Tél. 01 49 81 74 43  
Fax. 01 49 81 74 51  
courriel [ffplum@ffplum.com](mailto:ffplum@ffplum.com)  
site [www.ffplum.com](http://www.ffplum.com)

**Abonnement annuel 2005 (7,56 €)**

La revue vous sera envoyée à compter de votre adhésion et durant la période de celle-ci.

Si vous prenez votre adhésion et votre abonnement en cours d'année et que vous souhaitez recevoir les numéros du début de l'année, demandez-les à la FFPLUM. S'ils sont toujours disponibles, nous vous les enverrons.

**Directeur de la Publication**  
Dominique Méreuze

**Rédacteur en Chef**  
Sébastien Perrot

**Crédit Photos :** Francis Cormon - Serge Boucher

**Contact publicité** Sébastien Perrot

Imprimé en France. 10500 ex.  
Ulm Info / © Tous droits réservés. 03.2005



AIR FLASH vous propose  
**► MADAGASCAR 2005**

UN PEU D'AUDACE ET BEAUCOUP DE REVE !

- Efficacité d'une équipe Malgache pour l'assistance au sol
- L'expérience et le professionnalisme d'Air Flash
- Une connaissance réelle du pays
- Notre parc ULM en location sur place
- 3 grandes marques à nos côtés  
DTA - AIR CREATION - COSMOS

Durée du Raid :  
 12 jours (3 sessions)  
 ● du 28 septembre au 9 octobre\*  
 ● du 10 octobre au 19 octobre\*  
 ● du 22 octobre au 2 novembre\*

► en bref,

► La 3<sup>e</sup> édition des Folies's Paramoteurs

organisé par ATLANTIC PARAMOTEUR aura lieu les 25 et 26 juin 2005 à Montaigu (85 Vendée).

Contactez-moi à mon adresse mail

a.braire@saunierduval.fr

ou téléphone 06 87 12 42 24

Visitez le site

www.atlantic-paramoteur.com

bon vol et pensez à votre déguisement



► Le club "à voile et à moteur"

a fixé la quatrième édition de son rallye du fleuve royal aux 14 et 15 mai 2005. La manifestation aura lieu sur le site d'Onzain-Dugny (41). Nous espérons y rassembler un grand nombre de pratiquants afin de leur proposer un survol de notre région et de ses châteaux.

► Fête à l'andouille

COMME CHAQUE ANNEE, LE 15 MAI 2005, UNE FETE A L'ANDOUILLE ET UNE BROCANTE SERONT ORGANISEES, TOUTE LA JOURNEE, DANS LE PETIT VILLAGE DE SAINT GONDON (10 km DE GIEN - LOIRET - 45).

A CETTE OCCASION, "LES VOLATEURS DE SAINT-PERE" CLUB d'ULM SOUHAITE COMPLETER CETTE MANIFESTATION PAR UN MARCHÉ DE PIÈCES DÉTACHÉES INTÉRESSANT LES ULM - DELTAS - PARAPENTES - PARAMOTEURS .....

SI VOS RÉSERVES PERSONNELLES SONT ENCOMBRÉES D'ACCESSOIRES D'OCCASION, ANCIENS OU NEUFS ET QUE VOUS SOUHAITEZ LES PROPOSER À LA VENTE, VOUS SEREZ LES BIENVENUS PARMI NOUS ET VOUS POURREZ AINSI GOUTER LES BONNES ANDOUILLETES DE SAINT-GONDON (MÉDAILLES D'OR).

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR CETTE IDÉE EST PRIÉE DE SE FAIRE CONNAÎTRE AUX NUMÉROS SUIVANTS : 02.38.36.92.08 ou 06.72.70.31.19 - e.mail : claude-christiane@wanadoo.fr

Nombre de places :  
 6 équipages soit 12 participants

Prestation AIR FLASH

- Vol Paris - Tananarive - Paris.
- Assistance au sol.
- Location d'ULM.
- Location de motos (125 à 250 cm<sup>3</sup>).
- Hôtellerie + restauration (sauf boissons).
- Road book.

**Important :** Ce raid s'adresse à des pilotes pendulaires ULM confirmés.

Air Flash  
 Eric et Sylvie Lefebvre  
 Tél. 03 22 47 53 56  
 et Port. 06 15 36 89 09  
 E-mail: air.flash@wanadoo.fr  
 Site : http://airflash.free.fr



► les 11 et 12 Juin 05

le club ULM AIR PUISAYE à TREIGNY (89) organise une rencontre PARAMOTEUR sur la base ULM du TREIGNY. Des épreuves de découverte, de navigation et de maniabilité vous permettront de découvrir la région.

Contacts : **ALBAS Philippe : 03 86 74 78 78**  
**ACART Alain : 06 80 01 57 75**

► 2<sup>ème</sup> Edition du Raid paramoteur " Des Airs d'Aventures "

dans le sud Tunisien.  
 du 05 au 17 Novembre 2005

Organisation : Chocs Aventures



► Salon et rassemblement ULM de Blois, Aura lieu les 3 & 4 septembre 2005 sur l' Aérodrôme de Blois le BREUIL

Contact Exposants = CORULM, chez Jean Marie Carré  
 Cedex 573 F 41350 Vineuil - Tél. / Fax. 02 54 20 61 59 - 33 2 54 20 61 59  
 Email : srblois05ulm@club-internet.fr  
 A partir du 15 mai 2005



Il n'y a pas eu de manoeuvre d'évitement.

## Airprox de septembre, la réponse du directeur de la DGAC

Dans le précédent ULM Info (consultable en ligne), nous retranscrivions la lettre de la FFPLUM à la DGAC à la suite de "l'affaire" de l'Airprox du 11 septembre.

Voici la réponse de Monsieur Wachenheim, Directeur de la DGAC. Ces éléments nous permettront de mettre en garde concrètement les médias nationaux contre tout emballement inconsidéré sur le thème éculé de l'ULM vilain petit canard.

**Monsieur le Président,**

J'ai bien reçu votre lettre concernant le communiqué DGAC du 11 septembre 2004 (au sujet "d'une manoeuvre d'évitement effectuée par un A 320 pour éviter un aéronef léger motorisé") dans laquelle vous commentez la véracité de ce communiqué et expliquez son impact très négatif sur l'ensemble des membres de votre fédération

D'abord, je tiens à vous dire que j'apprécie votre lettre qui traduit votre diligence et votre conviction à défendre votre fédération. Une administration ne peut progresser dans ses rapports avec les administrés/usagers/clients et dans les services qu'elle leur rend que si il y a dialogue en toute franchise entre eux et elle.

Ensuite, je reconnais que le communiqué, tout en étant prudent sur "l'identité" de l'aéronef léger motorisé était tout à fait inexact quant à la "manoeuvre d'évitement" qui aurait été effectuée par l'A 320. L'enquête de la Gendarmerie des Transports Aériens a en effet établi qu'il n'y a pas eu manoeuvre d'évitement, mais seulement dépôt d'un Airprox ; la position de l'ULM, qu'on pouvait déduire de la manoeuvre d'évitement, devient alors beaucoup plus imprécise et la critique à son égard plus difficile à moduler.

Cette erreur dans l'information est due à des transmissions successives entre agents DGAC (d'un contrôleur de la tour vers un autre agent, vers le SCTA puis vers les permanences). Notre souci a été d'informer le public aussi rapidement que possible, sachant qu'en pareil cas il est courant que nous soyons interrogés par les médias. Il n'était nullement l'intention de nuire aux ULM, ni à leurs associations.

D'où ensuite la diffusion de ce communiqué - que nous croyions factuel - dont nous pensions qu'il était un bon moyen de calmer le jeu et ainsi d'attendre d'en savoir plus grâce à l'enquête du BEA.

Dans votre lettre, vous souhaitez également une "correction" de cette information indûment transmise, afin de "réhabiliter" l'image de la pratique ULM, d'une part, auprès des responsables DGAC sur le terrain et, d'autre part, auprès de la presse.

Concernant les responsables DGAC, le caractère inexact de notre communiqué du 11/09 a été souligné auprès d'eux et, à l'occasion de cet incident, les procédures de permanence, de crise et des relations presse et l'obligation de prudence sur l'information transmise ont été rappelées. Tous les directeurs, chefs de services et chefs des districts ont donc une version rectifiée de cet événement.

Quant à la presse, notre communiqué était partiellement inexact, certes, mais il isolait un événement et ne prêtait à aucune généralisation. L'utilisation qui en a été faite est indépendante de nous.

Vous comprendrez en outre qu'il m'est difficile de transmettre, après une information fautive, une information encore incomplète et sur certains aspects incertaine. Le BEA, par contre, enquête. Les résultats auront l'avantage d'être factuels, pondérés, et d'être écrits par un organisme tiers totalement étranger à l'événement premier. Ils seront publics et vous pourrez alors les utiliser à votre convenance.

J'espère que ces éléments seront de nature à rassurer les membres de votre fédération auxquels je renouvelle mes excuses. Soyez assuré que je suis très conscient des efforts faits par la FFPLUM toutes ces dernières années pour discipliner une pratique dont le charme et le développement initiaux provenaient en partie de la perception d'absence de règles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Michel WACHENHEIM**  
Directeur Général de l'Aviation Civile



# » De nombreux utilisateurs, un espace aérien unique.



Le 10 décembre 2004, un colloque a été organisé par l'Armée de l'Air. Lors de ce colloque, une table ronde à laquelle étaient conviés des représentants de l'ensemble des usagers de l'espace aérien français ainsi que des journalistes, était consacrée à l'espace aérien.

De nombreux utilisateurs, donc de nombreux intervenants qui ont pu faire part de leurs craintes et de leurs espoirs quant à la pérennité de la cohabitation dans les basses couches de l'atmosphère. Parmi les sujets abordés :

## → Le réseau Très Basse Altitude Défense

Il permet aux équipages militaires de s'entraîner au vol sans visibilité, sans appliquer la règle "voir et éviter". Il reste à ce titre un outil indispensable pour les Forces. Mais il ne permet pas d'effectuer tous les vols militaires en basse altitude. Une meilleure gestion espace-temps avec une connaissance de l'activité en temps réel est souhaitable. Une étude sur ce réseau est en cours, afin de pouvoir limiter au maximum la gêne qu'il engendre pour les autres usagers.

## → La sécurité

En revanche, la règle "voir et éviter" est encore applicable pour les autres missions d'entraînement en espace de classe G. La ségrégation ne reste indispensable que pour un nombre réduit de missions complexes avec des dispositifs lourds. Mais aujourd'hui, l'accroissement du nombre d'espaces contrôlés a créé des goulots d'étranglement préjudiciables à la sécurité. Cette complexité toujours croissante de l'espace aérien français oblige certains usagers à se limiter au vol local. L'Armée de l'Air a annoncé une réduction de 10 % de son activité en très basse altitude dans les années qui viennent. La vitesse des aéronefs de la Défense qui ne peut, pour des raisons techniques, être limitée à 250 Kt, ne saurait être inférieure à 400 Kt.



En 2003, un groupe de travail sur la sécurité en basse altitude a été initié par le Directoire de l'espace aérien. A l'automne 2004, le mandat de ce groupe de travail a été élargi, avec la participation de représentants du CNFAS qui font entendre l'avis des usagers de l'Aviation Légère et Sportive.

## → L'information des usagers doit encore progresser.

La mise en ligne sur Internet de la réglementation, des NOTAMs, SUP AIP... représente un atout considérable pour la préparation des navigations. Toutefois, l'information en temps réel reste encore difficile. La Défense prévoit d'améliorer les outils permettant cette information ou d'en mettre de nouveaux en service, comme un site Internet dédié à la gestion en temps réel des zones.

Un gros effort est aussi fourni au niveau des cartes, dont la lisibilité est un facteur contributif très important pour la sécurité des vols. La Défense étudie la possibilité de doter chaque aéroclub d'un jeu de cartes "Défense" pour l'aide à la formation des usagers.

## → La concertation

"La concertation doit être améliorée à tous les niveaux, nous devons trouver des solutions pour partager l'espace." Parmi les axes d'effort, notons la volonté d'améliorer la concertation. Une réforme des Commissions Régionales Inter-usagers Consultatives de l'Aviation Générale (CRI-CAG) est entreprise. L'avis de la CRICAG devra être étudié par le Comité Régional de Gestion de l'espace aérien avant de prendre sa décision sur les modifications de l'espace.



## ➔ Améliorer la connaissance mutuelle des contraintes de chacun des usagers.

Une réflexion d'un participant a mis l'accent sur l'utilité de susciter l'adhésion des usagers à la règle. Pour ce faire, il faut que la règle soit justifiée, prise en concertation et expliquée. C'est pourquoi, outre la participation systématique de représentants de la Défense aux CRICAG, la connaissance mutuelle des contraintes de chacun des usagers est une démarche qui doit être entreprise. Le principe d'une rencontre annuelle systématique DIR-CAM/Fédérations est retenu. Une réunion de ce type a déjà été organisée sur la base aérienne de Taverny le 1<sup>er</sup> février 2005. De plus, différentes actions seront entreprises, comme par exemple l'organisation de séminaires régionaux, à l'instar de celui qui a été organisé par la DAC Ouest à Rennes le 28 septembre 2004. L'Armée de l'Air propose également d'organiser sur les bases aériennes une rencontre annuelle avec des représentants locaux des fédérations et des aéroclubs voisins.



Enfin le **Général Wolsztynski**, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, a tenu à clôturer lui-même cette journée en remerciant tous les participants. Je retiendrai uniquement de son propos, qu'il a trouvé que le mot "ségrégation" avait été trop souvent prononcé au cours de la journée. Il souhaite que nous

ayons envie de vivre encore longtemps ensemble, dans cet espace.

Au final, ce fut une intéressante journée de réflexion, qui demande à être suivie d'actions concrètes. Pour cela, il faut que la volonté, qui a été affichée au niveau national, soit bien reprise à tous les échelons.

Grâce au dialogue engagé, votre Fédération veillera à ce que tout cela ne reste pas lettre morte.

**Michel HIRMKE**

## A propos



### des "Transpondeurs Mode S"

A la suite de nombreuses questions de certains de nos adhérents, nous avons sollicité (avec une grande insistance !) la Direction de la Navigation Aérienne de la DGAC sur le sujet de l'emport obligatoire du Transpondeur Mode S en espaces aériens désignés dans l'avenir et de son installation sur nos ULM.

Cette Direction vient enfin de nous donner quelques précisions qui nous permettent de vous communiquer les éléments utiles suivants :

- I- La date d'obligation d'emport du Transpondeur Mode S, niveau 2 au moins, avec alti-codeur, dans certains espaces aériens désignés (A,B,C,D) est repoussée au 31 Mars 2009.
- II- Jusqu'à cette date, les transpondeurs Mode A +C peuvent être montés sur nos ULM et être utilisés dans nos espaces aériens. Mais au-delà de cette date le Transpondeur Mode S sera obligatoire dans les espaces désignés et le Transpondeur Mode A+C ne pourra plus être ni monté, ni même utilisé.
- ATTENTION :** Il nous a bien été précisé que cette décision de report de date au 31 Mars 2009 était uniquement valable pour la FRANCE. Les autres pays européens peuvent avoir choisi des dates différentes (plus proches !). Renseignez vous donc impérativement auprès des services aéronautiques nationaux avant tout vol à l'étranger.
- III- Le problème de l'attribution d'adresse Mode S aux ULM est en cours de résolution. Quelques semaines à patienter. La note technique précisant les critères d'installation de transpondeurs Mode S sur les ULM est en cours de rédaction.

Après un certain flottement et une intervention de notre part, il apparaîtrait que seul le contrôle de l'installation après montage soit obligatoire dans un atelier agréé (et non le montage lui-même). A confirmer. Le matériel doit être homologué ( voir site GSAC).

Dès parutions, nous mettrons à votre disposition sur le site fédéral les textes officiels relatifs à ce sujet. A vous donc seul aujourd'hui le choix d'installer un Mode A+C ou S en fonction des prix et des échéances annoncées !

**AirBorne**  
AUSTRALIA

[www.ulmparis.com](http://www.ulmparis.com)

IMPORTATEUR FRANCE  
serge.ge@wanadoo.fr  
Aérodrome de Meaux-77450 ESBLY  
01 60 04 76 00

XT 912 aile *Streak III*  
conçu à la fois pour le voyage et les loisirs  
110 à 135 Km/h - 222 Kg

**VELIPLANE .COM**

**Centre ULM agréé**  
Multi-axes, pendulaire, paramoteur  
formation pilotes et instructeurs

*La qualité au rendez-vous...  
Venez-donc faire la différence...*

Frédéric SUCUES, contactez-nous.....



# ► La France... l'ULM... l'Europe !

**Je lisais dernièrement dans un mensuel allemand traitant de l'ULM que la position française face à l'EASA était isolée par rapport à celle de la plupart des autres pays européens.**

Tout simplement parce que la FFPLUM ne voulait pas s'associer au désir de certaines nations de demander à l'EASA, par le biais de l'EMF, de rendre accessibles au champ d'exclusion du domaine de compétence de l'EASA les aéronefs dont la masse au décollage est inférieure à 590 kg, les propositions de l'EASA se limitant actuellement à 450 kg (472,5 si parachute).

Le même article précisait tout de même que la majorité des pays européens admettait maintenant que la définition proprement ULM limite la masse maxi au décollage à 450 kg (472,5 si parachute). C'est un progrès considérable, compte tenu des revendications supérieures de certains pays il y a encore peu, sous pression notamment de constructeurs étrangers. La position très ferme de notre fédération sur ce point n'est pas étrangère à cette attitude de bon sens, qui

devrait assurer la pérennité de notre réglementation actuelle. Nous représentons en effet le 1/3 des pilotes européens.

Rappelons que l'EASA d'ailleurs ne fait que définir dans son règlement les catégories d'aéronefs qui échappent à son domaine de compétence. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une définition de l'ULM, chaque pays restant ensuite libre de classer ces catégories comme bon lui semble, au sein de réglementations nationales, ULM ou autres.

Si l'on en reste à la règle des 450 kg (472,5 kg si parachute), telle que proposée dernièrement par l'EASA, c'est l'assurance que les aéronefs de cette catégorie, déjà classés ULM en Europe, le resteront. Ainsi, les échanges entre pays, qui peuvent être certes encore améliorés, perdureraient. Si le domaine d'exclusion du champ de compétence de l'EASA était élargi à 590 kg, il est fort à parier que pour certains pays, où dominent les intérêts des constructeurs plus que ceux des pilotes, la définition de l'ULM pourrait s'étendre à cette masse au décollage.

Et comme de toutes manières l'administration française a décidé d'en rester, pour ce qui concerne la France, à la définition actuelle en vigueur chez nous, les aéronefs étrangers entre 450 et 590kg définis ULM dans leurs pays ne pourraient ni être vendus dans notre pays en tant qu'ULM... ce n'est pas ainsi que l'on construira l'Europe des pilotes !

Par ailleurs, si une nouvelle classe d'aéronefs entre 450 kg et 590 kg devait être créée en France ou ailleurs (ce qui serait certainement une bonne chose...), elle ne serait pas ULM et connaîtrait donc un régime réglementaire nettement plus contraignant. Ce n'est donc pas aux mouvements ULM européens de la réclamer à l'EASA, mais à ceux qui souhaiteraient en bénéficier... A chacun son métier... Nous avons déjà beaucoup à faire pour que notre voix soit entendue afin de préserver nos acquis face aux lobbies anti-ULM de toutes sortes !

C'est pourquoi la FFPLUM s'oppose à une telle demande qui émanerait de l'EMF ; elle n'est pas de son ressort, l'objet de l'EMF étant la défense exclusive de l'ULM... Il y a trop d'arrière-pensées commerciales chez certains de nos voisins... ce qui ne veut pas dire que nous soyons contre le principe même de l'existence d'une telle classe pour ceux qu'elle intéresse !

Pour l'heure, nous sommes à priori entendus par l'EASA et donc sur la bonne voie.

Concentrons nous sur l'essentiel, l'ULM rien que l'ULM, et rallions à nos vues raisonnables nos voisins.



## CAP 28

### Aérodrome privé + piste ULM 120 kms Ouest de Paris

**Loue pour activité commerciale "protégée"**  
Bureau 50 m<sup>2</sup> + atelier 177 m<sup>2</sup>

à développer : école pendulaire, multi-axe, paramoteur,  
Autogire, entretien, vente appareils neufs ou occasion

**Vends très beau terrain de 6 Ha dans le Perche,**  
Certificat d'urbanisme courant de l'année.



**Renseignements et visite : Guy Wardavoit**  
Le Petit Bois Landry - 28240 Champrond en Gatine  
Tél. 02 37 49 86 23 e-mail: [info@ulmfrance.com](mailto:info@ulmfrance.com)

Internet : [www.ulmfrance.com](http://www.ulmfrance.com)

**Dominique Méreuze**





## ► Erratum : statuts fédéraux



**A la suite d'une confusion de fichiers, deux erreurs se sont glissées dans la publication des statuts fédéraux dans le précédent ULM-Info. Nous vous donnons la bonne version des deux articles en cause (Titre III art.6 ; Titre VI art.18)**

### → Titre III - L'ASSEMBLEE GENERALE

#### Article 6

II. - L'assemblée générale est réunie sur convocation du président de la fédération. Elle se réunit au moins une fois par an, à la date fixée par le comité directeur et chaque fois que sa convocation est demandée par le comité directeur ou par le tiers des membres de l'assemblée représentant le tiers des voix. L'Assemblée Générale peut délibérer sans condition de quorum. Le vote par correspondance est proscrit.

L'assemblée générale définit, oriente et contrôle la politique générale de la fédération. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du comité directeur et sur la situation morale et financière de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos. Elle fixe les cotisations dues par les licenciés et vote le budget.

Sur la proposition du comité directeur, elle adopte le règlement intérieur, le règlement disciplinaire, le règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage et le règlement financier.

L'assemblée générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans. Elle décide seule des emprunts dont le montant excède 10% du montant du budget fédéral total de l'exercice échu.

Le mode de scrutin retenu est la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.

Les votes de l'assemblée générale portant sur des personnes ont lieu au scrutin secret.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale et le rapport moral, le rapport financier (de gestion) sont communiqués chaque année aux associations et organismes affiliés à la fédération ainsi qu'au Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative.

### → Titre VI - DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

#### Article 18

I - Dotation  
Sans objet

II - Ressources

Les ressources annuelles de la Fédération comprennent :

- 1°) le revenu de ses biens, à l'exception de la fraction prévue à l'article ci-dessous,
- 2°) les cotisations et souscriptions de ses membres,
- 3°) le produit des licences et des manifestations,
- 4°) les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- 5°) le produit des libéralités dont l'emploi est autorisé au cours de l'exercice,
- 6°) les ressources créées à titre exceptionnel, s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente,
- 7°) le produit des rétributions perçues pour services rendus.



# ► Lombalgies et ULM

**Les lombalgies, vaste sujet, représentent la plainte la plus fréquente dans les populations occidentales. Elles sont souvent d'origine multifactorielle et la cause précise ne peut être établie que dans une minorité de cas, près de 80 % d'entre elles demeurent inexpliqués.**

## → Définition

- La **lombalgie**, autre nom du "**mal de dos**" correspond à une douleur du bas du dos, c'est-à-dire de la région lombaire.
- Ce n'est pas une maladie, mais **un symptôme qui peut avoir de nombreuses causes** (mécanique, fracture, inflammation, tumeur...).
- La **lombalgie commune** est la cause la plus fréquente, c'est une douleur lombaire d'origine mécanique.
- **Presque tout le monde** souffre de lombalgie commune à un moment de sa vie. Dans la grande majorité des cas l'évolution est bénigne.
- En revanche, **DANS UN PETIT POURCENTAGE DE CAS LA LOMBALGIE DEVIENT CHRONIQUE**, et le pronostic n'est plus le même car le retentissement sur la vie personnelle, professionnelle et sportive peut devenir considérable.



## → Prévention

La fréquence de la pathologie lombaire chez les pilotes devrait être considérablement réduite par le respect de règles de prévention essentielles. L'apprentissage gestuel précoce et le respect des règles techniques de base :

- En Paramoteur, se lever avec le GPM, s'asseoir dans un multiaxes, pendulaire ou autogire et en sortir en ménageant sa colonne vertébrale et en évitant la flexion du tronc associée à sa rotation.
- Lutter contre les vibrations : roulage, atterrissages durs... Les vibrations sont transmises à l'ensemble du corps par le biais de la colonne vertébrale. Il est impératif de diminuer la transmission des vibrations aux pilotes par le biais d'une suspension basse fréquence adaptée, pneus souples, etc.
- Eviter les contraintes psychosociales (le stress essentiellement) qui peuvent aggraver une lombalgie existante.
- Lutter contre les positions inconfortables prolongées : mal assis, sièges non ergonomiques (et il y en a !!!) en soutenant le dos correctement par un siège adapté.

## → Traitement

Il n'existe pas de traitement unique des lombalgies du fait de la diversité des formes et de leur origine.

Dans 90% des cas, la guérison est spontanée en quelques jours. Il faut parfois traiter la douleur pour rester actif. Un traitement anti-inflammatoire peut être associé aux antalgiques.

## → Conclusions

Le retour à l'activité sportive après une lombalgie est toujours un problème difficile.

La date de la reprise est nécessairement individualisée en fonction de l'âge, de la condition physique, du sport pratiqué, du type de traitement proposé.

Les risques de récurrence doivent être bien compris par un pilote préparé à les accepter. En fonction des lésions et du traitement, une adaptation du geste doit être discutée avec son médecin;

Quel que soit l'âge du pilote, quelle que soit la cause de la lombalgie, tout rachis douloureux aigu impose l'arrêt des activités physiques pendant le délai de cicatrisation. En revanche en cas de douleurs chroniques, après avoir éliminé une cause "curable", les limitations de l'activité physique seront fonction de la tolérance du pilote à ses douleurs.

Les lésions observées et la symptomatologie décrite en pathologie lombaire chez le sportif ne se distinguent pas de la population générale. Le sport de loisir est vraisemblablement un élément de bien-être ne générant pas une recrudescence des phénomènes douloureux lombaires. En revanche, le sport de compétition et ce d'autant qu'il a été débuté jeune et sur un rachis fragilisé, semble capable d'induire ou d'aggraver des lésions anatomiques de croissance.

L'intensité de l'entraînement sportif pourrait être responsable d'une recrudescence des phénomènes douloureux que ce soit en fréquence ou en intensité.

La prévention des accidents sportifs passe par un échauffement long et rigoureux.

La reprise de l'activité sportive après une période de douleurs lombaires doit tenir compte du délai de cicatrisation des tissus lésés. Ce délai est le plus souvent de 4 à 6 semaines. Il peut être plus long lorsqu'une intervention a été réalisée notamment pour cure de hernie discale. La notion selon laquelle il y aurait pour le rachis lombaire de bons et de mauvais sports est vraisemblablement erronée tout du moins en ce qui concerne le sport de loisir. La diminution, voire l'arrêt des activités physiques, s'ils se conçoivent en période douloureuse aiguë, n'ont plus de sens lorsque les douleurs deviennent chroniques.

Dans ces conditions la reprise des activités sportives est essentiellement dépendante des motivations du pilote et de sa tolérance à la douleur.



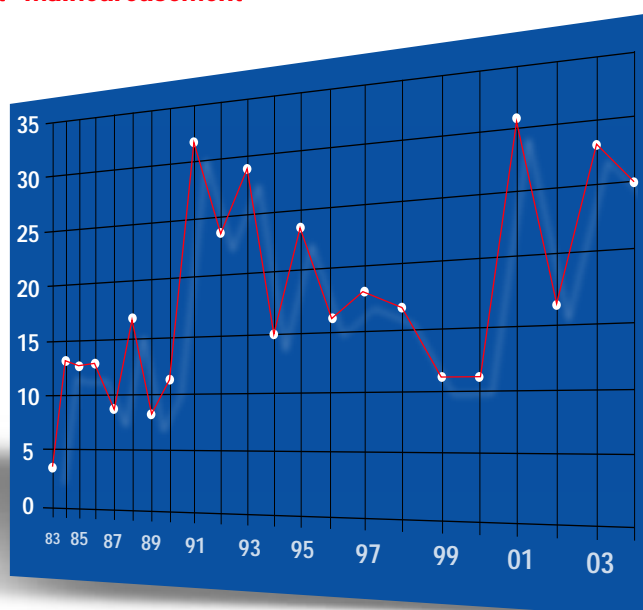
**Dr. Assaad ASSAKER**  
M.N.F. Médecine Aéronautique



# ► Analyse des accidents et incidents 2004

Comme tous les ans, la Commission Accidentologie soumet à chacun l'étude des accidents de l'année passée. Vous pourrez le constater, les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Depuis 1988, nous avons atteint, certaines années, des chiffres effroyables en nombre de morts.

Il est cependant évident que le résultat annuel n'a pas toujours une grande signification, car fréquemment la cause de l'accident est récurrente chez un individu. L'accident devient alors inévitable au bout d'un certain temps. Combien de fois n'a-t-on pas entendu sur un terrain : "Celui-là, il va finir par se tuer !". Une durée de 5 ans semble adaptée à ce type d'événement.

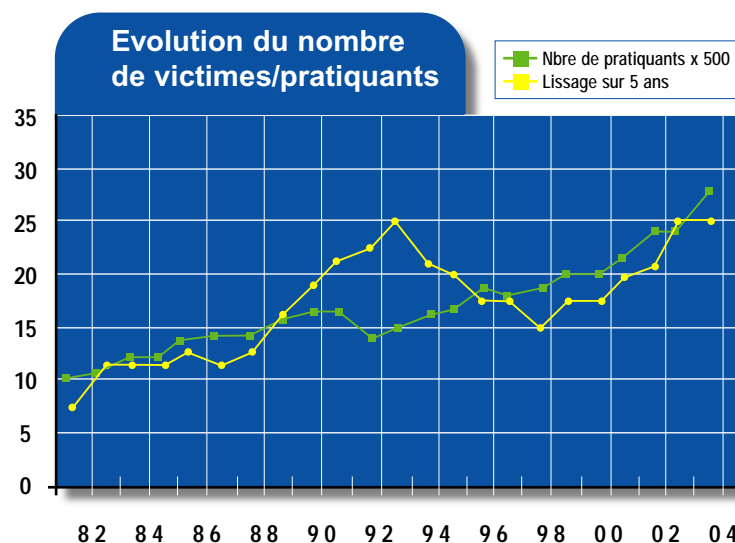


Nbre de morts sur 20 ans

La courbe suivante vous montre un lissage des victimes sur cette durée en liaison avec le nombre de pratiquants.

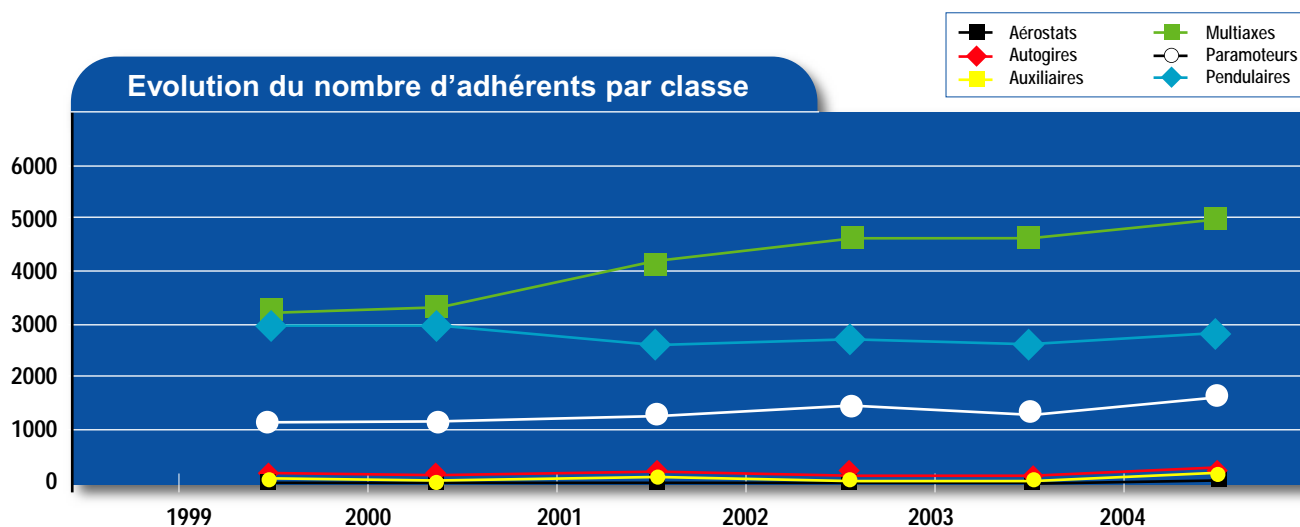
Nous n'essaierons pas d'interpréter cette courbe.

J'attire simplement votre attention sur la similitude de la courbe des victimes entre 1986 / 1992 et 1998 / 2004. La seule différence, mais de taille, le nombre de pratiquants n'avait pratiquement pas varié entre 86/92, alors que celui-ci a presque doublé entre 98/04. Faut-il en conclure que nous devenons raisonnables et notre activité sûre ? Les planches suivantes vont certainement modérer notre enthousiasme.





→ **Etudions les accidents par Classe d'ULM**  
Les trois tableaux suivants nous permettent de comparer 2003 et 2004.



→ **2003**

	Accidents	DCD	Blessés	Total victimes
Multiaxes	35	18	31	49
Pendulaires	11	7	9	16
Paramoteurs	20	0	17	17
Autogires	4	3	1	4

Nous sommes dans une phase de stabilisation du nombre d'accidents corporels, mais le chiffre atteint est encore important. Nous constatons globalement une légère diminution du nombre des victimes, et une absence d'accidents corporels en Autogire.

→ **2004**

	Accidents	DCD	Blessés	Total victimes
Multiaxes	35	22	26	48
Pendulaires	13	2	12	14
Paramoteurs	15	1	14	15
Autogires	0	0	0	0

- **En 2004**
- Le multiaxe est responsable de 67 % des accidents corporels et 88 % des morts pour 50,2 % de licenciés
  - Le pendulaire de 19,4% des accidents corporels, 8% des morts pour 28,6% de licenciés.
  - Le paramoteur de 26,9% des accidents corporels, 4% des morts pour 16,7% de licenciés.
  - Les autogires n'ont pas eu d'accidents corporels en 2004 et représentent 2,2% de licenciés.



## → Synthèse des causes

46 accidents et incidents ont pour origine initiale, une **cause matérielle**.

En particulier, 36 pannes et dysfonctionnements moteurs sont à l'origine de **2 morts et 19 blessés**.

- Ce nombre peut paraître important, mais il est à rapprocher du nombre d'heures effectuées tous types confondus. Nous avons atteint environ 820 000 heures de vol (chiffre obtenu par sondage lors de l'adhésion 2005).
- On peut en conclure qu'ils ont une bien meilleure fiabilité générale.
- La conséquence est tout de même une baisse de vigilance de nos pilotes dans ce domaine.

Moteurs

D'autre part, 8 ruptures de commande et en fatigue ont fait 4 morts et 2 blessés.

- Les accidents matériels suite à modification sont quasiment inexistantes. Par contre le vieillissement de la flotte doit entraîner des actions programmées de rénovation du matériel

Commandes

67 accidents et incidents ont pour origine initiale le facteur humain.

61 accidents sont liés à :

- un problème de pilotage, méconnaissance des performances et limitations de l'appareil (40),
- des erreurs d'appréciation (12)
- une mauvaise application des procédures de sécurité au sol (9).

Facteurs humains

Ils représentent 10 morts et 31 blessés.

2 accidents ont pour origine une cause médicale (2 morts).

3 accidents sont liés à une indiscipline (non respect de la réglementation), (3 morts).

8 accidents et incidents ont pour origine un événement extérieur, principalement MTO (2 morts et 4 blessés) mais aussi collision en vol (2 morts).

## → Conclusion

La refonte des programmes de formation améliore peu à peu le comportement de tous nos pilotes, jeunes et vieux brevetés. L'instauration du label qualité de la commission enseignement de notre fédération est un premier pas dans le contrôle de la formation.

La formation des instructeurs doit maintenant également passer par un cadre plus harmonisé. Il serait particulièrement profitable à chacun que la FFPLUM puisse élaborer un programme unique de formation et étendre le label aux écoles de formation instructeurs. La standardisation ainsi obtenue n'en serait que meilleure. Cette solution devra être discutée avec le SFACT.

Des mesures d'incitation à la formation continue, à l'usage des anciens brevetés sont développées et doivent être poursuivies.

- Prix de l'heure de formation égal au prix de l'heure solo

- Création dans ULM Info d'affiches sécurité, de rubriques moteur...
- Des rappels de réglementation et des analyses d'accidents dans ULM Info

Pour tenter de sensibiliser chacun à la sécurité des Vols, la Commission Accidentologie va diffuser dans les prochaines semaines, un **Mémo Sécurité**, petit recueil pense-bête et rappel d'actions vitales particulières.

Par ailleurs, pour limiter les conséquences du stress lors d'une panne réelle en vol, nous vous invitons tous à reprendre ou à intensifier l'entraînement à la panne moteur.



Enfin pour terminer, remarquons que l'équipement de tous nos appareils en parachute de secours aurait vraisemblablement contribué à sauver 6 personnes en 2004.

Le parachute est incontestablement une solution pour diminuer le nombre de victimes, même s'il ne réduit pas le nombre d'accidents.

Jean-Pierre Cursolle

ULMISTES, soyons Responsables, donnons-nous les moyens de ne pas entrer dans ces statistiques.



## EXERCICES de simulacres d'atterrissage forcé

### CONDITIONS DE REALISATION



La décision n° 20350 DNA/2/C relative à l'exécution des exercices de simulacre d'atterrissage forcé intervient en dérogation aux dispositions du chapitre IV du RCA1 règles de vol à vue, niveau minimal de vol.

Les exercices de simulacre d'atterrissage forcé en campagne pourront être poursuivis jusqu'à une hauteur de 50 mètres sol aux conditions suivantes :

- ces exercices sont réalisés dans le cadre d'une instruction dispensée par un pilote instructeur qualifié;
- les évolutions entre 50 mètres et 150 mètres de hauteur sont limitées à la seule réalisation de l'exercice;
- la distance de 150 mètres par rapport à toute personne, tout véhicule, tout navire à la surface et tout obstacle artificiel est respectée en permanence.



### Remarque de la Commission Sécurité

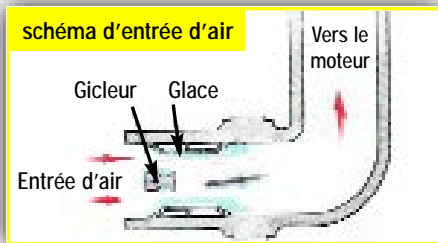
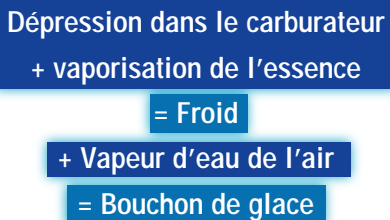
En conséquence, l'entraînement d'un pilote en solo, non instructeur, ne pourra s'effectuer que sur un aérodrome ou une piste ULM homologuée.



# » Le givrage carbu

## → Que se passe-t-il ?

Le givrage est le résultat de lois physiques incontournables et n'a rien à voir avec la marque, le type de moteur et son environnement mécanique.



L'humidité de l'air aspiré se transforme en bouchon de glace qui freine ou arrête le passage de l'essence. Ceci entraîne la perte de puissance, voir l'arrêt du moteur.

## → Que ressent-on ?

Le givrage se manifeste généralement par une légère augmentation de régime. Très vite apparaissent des vibrations de faible amplitude, très sèches, puis une perte de régime ou arrêt moteur.

Vous pouvez constater une élévation de la température des gaz d'échappement associée à la perte de régime. Cette situation peut aussi conduire au serrage des moteurs 2 Temps.

On observe une chute brutale de la température des gaz d'échappement avec arrêt du moteur pour les cas les plus sévères.

## → Que faire ?

**En vol** Au cas où vous subiriez un givrage prenez une assiette à cabrer et mettez Plein Gaz, s'il n'est pas trop tard. Surveillez toujours votre vitesse air

**Avant le vol** Rajouter 1 % d'huile dans l'essence pour les 2 Temps à graissage séparé et les 4 Temps réduit la plage de risque. Mais ne la supprime pas totalement !

**Aussi attention, on ne peut que conclure que les moteurs 2 ou 4 Temps évoluant en zone sensible doivent être équipés d'un système de réchauffage carburateur !!!**

**L'injection supprime le risque de givrage !**

Pierre Pouchès



### Instructeurs et Professionnels, Attention !

Dire qu'il n'y a pas de givrage des moteurs 2 ou 4 T sous capot est une erreur. Votre responsabilité au travers de votre devoir de conseils est engagée.

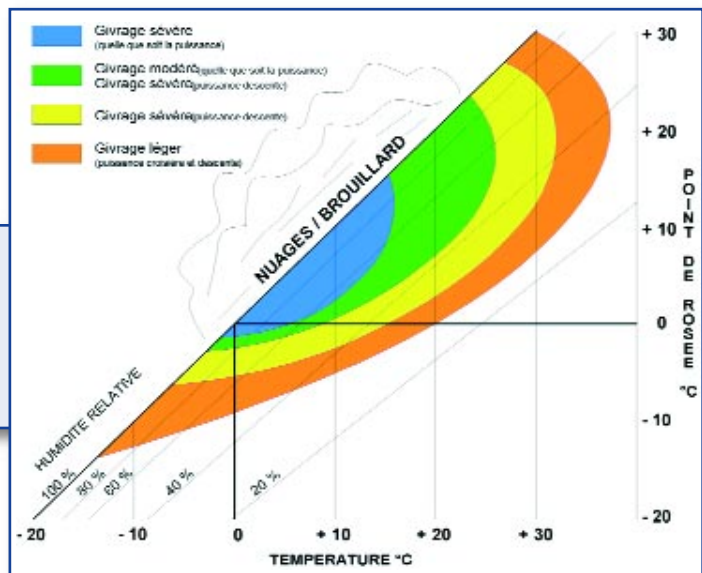
Ces dispositifs sont recommandés par les motoristes. Ils peuvent vous les fournir ou vous fournir les plans, pièces et les conseils précieux pour leur installation.

Le tableau suivant présente le domaine complet de givrage pour un moteur fonctionnant à l'essence pure. (Source BEA)

Connaissant les conditions MTO du moment, vous saurez où vous placer sur le diagramme et surtout si vous pouvez ou non voler en sécurité !



Le risque est d'autant plus fort que le point de rosée est proche de la température





## ► Givrage carburateur, ça existe aussi au roulage REC-Info 1/2001

**Un instructeur débute un vol en double commande (...). L'avion est muni d'un moteur à carburateur. Voici la transcription quasi intégrale du récit de l'instructeur.**

“ Vers 10 heures du matin, le vent marin souffle et le brouillard est en cours de dissipation sous la forme de stratus vers une hauteur de 1000 pieds. L'ATIS informe les occupants de l'avion d'une température de 7 °C et d'une température du point de rosée de 5 °C.

Après le roulage, le pilote en place gauche effectue les essais moteur. Pour tester le bon fonctionnement du réchauffage carburateur, il place la commande en position "chaud", constate une diminution de régime, puis repousse la commande sur "froid". Après avoir attiré l'attention du pilote sur l'humidité de l'air, l'instructeur replace la commande de réchauffage carburateur sur "chaud", confirme bien sûr la diminution de régime, mais montre qu'après quelques secondes le régime augmente d'environ 150 tours par minute. Le pilote semble ne pas comprendre ce phénomène et ne soupçonne pas l'éventualité d'un givrage carburateur au sol.

Lors du débriefing, l'instructeur explique au pilote l'origine du phénomène observé, sa détection et sa conséquence sur le pilotage de l'avion (risque accru de givrage carburateur dans les phases de vol près du sol à puissance réduite). ”

Pour tester l'efficacité du réchauffage carburateur, un pilote place la commande sur "chaud" et constate la diminution de puissance. Une augmentation de puissance après quelques instants résulte de la disparition de givre formé avant l'essai. Ceci montre que le réchauffage carburateur fonctionne bien mais aussi que les conditions sont particulièrement propices au givrage du carburateur.

### Recueil d'Événements Confidentiel

Le but du REC est d'identifier des faiblesses ou des défaillances du système de la sécurité aérienne pour permettre l'amélioration de ce système.

Le Recueil d'Événements Confidentiel a été créé en concertation avec la FFV, la FFPLUM, la FNA, l'ANPI, l'AOPA, le SNIPAG, le GFH-SNEH, France Voltige, ainsi que divers regroupements de pilotes professionnels de l'Aviation Générale.

Adresse postale : BEA – REC  
Bâtiment 153, Aéroport  
93352 Le Bourget.  
Télécopie REC : 01 49 92 74 15  
courriel: rec@bea-fr.org



N° Azur 0 810 000 334

# AIR Contact

LE N°1 DES PETITES ANNONCES  
POUR TOUS LES SPORTS AÉRIENS

AVION - HELICOPTERE - MOTOPLANEUR - PLANEUR - ULM - AUTOGYRE - MONTGOLFIERE - DELTAPLANE  
PARAPENTE - PARAPLANE - PARAMOTEUR - PARACHUTISME - KITE - CERF-VOLANT - AEROMODELISME

2 formules à votre service

**JOURNAL GRATUIT\***

(20 000 EXEMPLAIRES EN FRANCE-SUISSE-BELGIQUE)

+ **www.air-contact.com**

pour un maximum d'efficacité

Dépâchez directement  
votre petite annonce sur  
**www.air-contact.com**  
C'EST plus rapide!

Pour diffuser votre offre ...  
Tél : 33 (0)4-77-72-32-25 ou info@air-contact.com

**POUR TOUT VENDRE ET TOUT ACHETER DANS LE DOMAINE DE VOTRE PASSION**  
Pièces détachées, accessoires, emplois - stages, immobilier, locations - ventes aéronautiques, manifestations ...

**Le vol VFR possible si conditions météorologiques VMC respectées**

FL 195

# APPLIQUEZ LA REGLE

Plus possible de voler n'importe comment en palier mais selon la règle semi-circulaire fonction de la route magnétique en niveau de vol (FL)

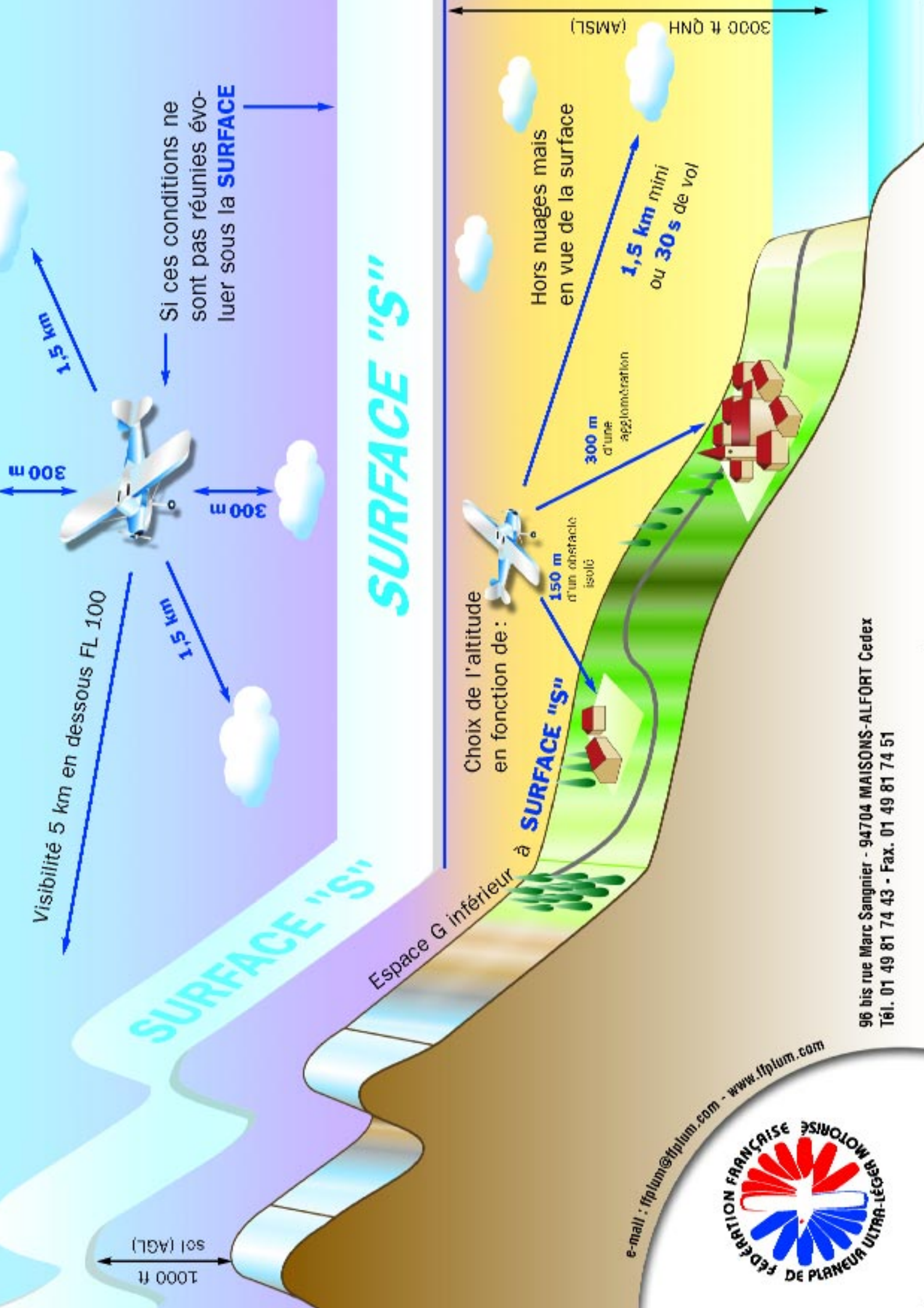
Visibilité 8 km au-dessus FL 100

# VFR si VMC

FL 100

Au-dessus de la **SURFACE "S"** en espace non contrôlé F et G règles météo identiques aux espaces C.D.E.





Visibilité 5 km en dessous FL 100

Si ces conditions ne sont pas réunies évoluer sous la **SURFACE**

# SURFACE "S"

Choix de l'altitude en fonction de :

Espace G inférieur à **SURFACE "S"**

Hors nuages mais en vue de la surface

1,5 km mini ou 30 s de vol

300 m d'une agglomération

150 m d'un obstacle isolé

e-mail : [ffplum@ffplum.com](mailto:ffplum@ffplum.com) - [www.ffplum.com](http://www.ffplum.com)



96 bis rue Marc Sangnier - 94704 MAISONS-ALFORT Cedex  
Tél. 01 49 81 74 43 - Fax. 01 49 81 74 51



# Boutique FFPLUM 2005

Portez le logo de notre fédération !

## Porte-clés série limitée

**Banane ORINICO**  
Dim. 19x5x11cm, polyester 600D.  
**Prix : 8,00 €**



**Mousqueton Lampe**  
Aluminium anodisé bleu ou rouge.  
Pile fournie  
**Prix : 5,00 €**

**Tee-shirt col V**  
100 % coton peigné,  
certifié 165gr  
Tailles : M, L, XL, XXL  
**Prix Blanc :  
7,00 €**



**Pantalon  
multipoches**  
**Backpack beige**  
6 Poches. 70 % coton,  
30 % nylon.  
Tailles : S,M,L,XL,XXL  
**Prix : 40,00 €**



**Pin's**  
Diamètre : 22mm.  
**Prix : 3,00 €**

**Porte-clés  
3 classes ULM**  
Anneau avec émerillon  
Résine de synthèse  
Finition nickelée brillante  
Recto 5 couleurs  
Verso gravé

**Prix Unitaire : 6,00 €**



**3 axes** (Dim : 55x30 mm.)



**Paramoteur** (Dim : 55x40 mm.)



**Paramoteur chariot** (Dim : 55x40 mm.)



**Pendulaire** (Dim : 55x40 mm.)

**Carte VFR**

**ULM 2005**

Decouvrez  
tous les terrains.  
**Prix : 14,00 €**



**Le DVD du  
Tour 2004**

Le Tour ULM 2004 en vidéo.  
**Prix : 25,00 €**



**Écussons**

Tailles : 75 mm x 85 mm - Dos thermocollant  
Brodé à 75 % de la surface  
écussons NU - écussons PILOTE  
écussons INSTRUCTEUR (sur justificatif)

**Prix : 4,00 €**



**Porte-clés mousse**  
Avec curseur.  
**Prix : 3,00 €**



**Veste polaire zippée**

100% polyester, anti-peluche.  
Coloris : marine.  
Tailles : M, L, XL, XXL  
**Prix : 32,00 €**



**Casquettes Light**

broderie frontale, couleur : Marine ou Beige  
Taille unique. **Prix : 8,00 €**



**Tee-shirt col V**

100 % coton peigné,  
certifié 165gr  
Tailles : M, L, XL, XXL  
**Prix Bleu :  
8,00 €**





# 7 Offres Promotionnelles

avant la parution de la collection 2005



18,00 €

### Sac de voyage Montana

Dim. 65x37x32cm, avec compartiment de fond zippé double sens, polyester 600D. Coloris : marine.

Prix : ~~20,00 €~~

### Sac à dos

Dim. 36x48cm, Coloris : marine, polyester 600D

Prix : ~~13,00 €~~

9,00 €



32,00 €

### Gilet TRUCKER

Couleur bleu et noir, 100 % coton  
Tailles : S, M, L, XL, XXL

Prix : ~~40,00 €~~



38,00 €

### Veste femme ALIZÉE

100% polyester avec enduction PVC, intérieur matelassé, coupe cintrée, Coloris : beige. Tailles : S, M, L, XL

Prix : ~~45,00 €~~



48,00 €

### Blouson bleu BOMBER'S

2 poches intérieures et extérieures, 100 % polyester, doublure orange.  
Tailles : S, L, XL, XXL

Prix : ~~55,00 €~~



30,00 €

### Gilet multipoches SAFARI

Couleur beige, 100 % coton  
Tailles : S, M, L, XL, XXL

Prix : ~~40,00 €~~



7,00 €

### Sweat shirt blanc ou chiné

brodé cœur, 260 Gr  
100 % coton jersey.

Tailles : S, M, XL, XXL

Prix : ~~20,00 €~~

## Bon de commande

merci de livrer cette commande

M.  Mme.  Mlle.  Sté, Club, etc..

NOM (EN MAJUSCULES)

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE

MERCI DE NOTER VOTRE TÉLÉPHONE

@

DESIGNATION	TAILLE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
			,€	,€
Minimum de commande : 14,00 € (sauf Ecussons et Carte VFR)			MONTANT TOTAL DES ARTICLES	,€
*FRAIS DE PORT (France métropolitaine et Corse)			PORT *	,€
• Ecussons ou Carte VFR : 1,00 € • Forfait port pour commande jusqu'à 19,00 € : 4,00 € • Forfait port pour commande de 19,00 à 40,00 € : 8,00 € • Forfait port pour commande de 40,00 à 300,00 € : 12,00 €			TOTAL EN EUROS	,€
FRANCO À PARTIR DE 300 €				

Dom-Tom & étranger nous consulter

## Alsace

67-68



**Ph. Michel ROUBY**  
5, Impasse des Reuses - 67540 BIEBSCHWILLEN  
03-88-43-77-78 - 00-76-73-66-81  
m.robby@wanadoo.fr

**CLUB ULM WISSEMBOURG**  
2 RUE DES HIPONS 67530 WEINHEIM

**ASSOC. CONSTRUCTEURS AMATEURS**  
116, RTE DE WEIBRUCH  
67500 HARTENAU  
03.88.55.26.74

**DELTA CLUB DES CIGOGNES**  
2 RUE DES MOYENS 67520 FOUCHY  
03.88.58.77.30

**CLUB D'ULTRA-LÉGERS D'ALSACE**  
1 RUE DE FRANCK 67000 STRASBOURG  
03.88.31.90.21 - club@ultra.fr

**NATIONNAL D'ULTRA-LÉGERS**  
LIEU-DIT HIRDLINGS BP 15  
67501 HARTENAU CEDEX  
03.88.72.02.17

**AÉRO-CLUB DE SARTRE**  
AÉRODROME DE SARTRE STEINBOURG  
SP 18 67701 SARTRE CEDEX  
03.88.51.11.41

**ULM DISCOVERY - 67**  
13 RUE DRULUS 67200 STRASBOURG  
03.88.30.10.47

**ASSOCIATION ECOLE D'AVIATION ULM EAST**  
5 RUE CHRISTOPHE COLOMB  
67200 MITTELHAUSBERGEN  
06.77.07.56.73

**FÉDÉRATION ULM BAS RHIN**  
11 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
67202 WOLFSHEIM 03.88.77.74.34  
03.88.77.05.00 - fbp@67@wanadoo.fr

**CENTRE ULM DES YVANS**  
AÉRODROME DE MULHOUSE-HAUSHEIM  
68170 SOHEIM

**ASS ULM REGION DE VIEUX FERRETTE**  
ROUTE DE DURMENACH  
68480 VIEUX FERRETTE - info@ultra-regio.ch

**D'HELICÈS PABSON**  
322 C LIEU-DIT ENTE 68510 LABAROCHÉ  
03.88.46.60.09

**ALTIUDE**  
7 RUE DU MARRONIER 68620 COLMAR  
03.88.41.24.45

**CENTRE ULM DE HAUTE ALSACE**  
AÉRODROME DE MULHOUSE-HAUSHEIM  
68170 SOHEIM  
03.88.54.40.26

**ALSACE PARAMOTOR**  
7 RUE PRINCIPALE 68220 KUNHEIM  
03.88.48.19.81

**ASSOCIATION LIEU-DIT BRATHLING**  
08790 SOPPE LE BAS

Ce sigle signifie  
que le Club désigné  
a reçu le label/école  
par la FFPLUM.

## Aquitaine

24-33-40-47-64



**Ph. Philippe DILLAND**  
4477, route des Lacs 48000 BISCARROSSE  
33-58-32-47-62 00-16-00-47-60  
p.dilland@aol.com

**ULM LOISIRS 24**  
4 RUE MAY BAREL 24750 SOULAZAC  
05.53.08.59.00

**AIR CONCEPT**  
AÉRODROME DE BELVES  
24170 BELVES 05.53.39.45.99

**BOISSIERE ROLAND**  
LE CAPUCHON BEAUREPARD  
24120 LABORNAC

**A CIEL D'HERIT 24**  
POINT DE CALISE  
24250 ST CYRANET 05.53.50.88.05

**CLUB ULM LIMOUSIN**  
C/O M. MICHEL MOUTIHAUD  
SAINT SULPICE 24150 LALANDE  
05.53.81.23.87

**CLUB ULM LOISIRS**  
C/O M. JEAN-LOUIS FÉDAL  
LE LION D'OR 24540 MARSALES

**LES BOIS VOL DERRAIN ALLEURS**  
BAR LE DRUP 24120 TERVAZION  
05.53.51.32.78

**SUIS QUERT AERD LOISIRS**  
LA BRIGIERE 24270 PUYSSAC  
05.53.52.26.31

**LIEN AERONAUTIQUE**  
AÉRODROME TAMMIS GALINAT  
24820 TAMMIS 06.88.06.71.08

**LES AILES DE PONT PEYRE**  
MAIRIE ENCE ST MARTEL DE VIVEYROLS  
05.53.91.87.73

**AÉRO-CLUB DU MÉDOC**  
4 ROUTE DE L'AÉRODROME  
33112 SAINT LAURENT MÉDOC  
05.56.99.42.23

**HURRICANE CLUB**  
AÉRODROME DE LIBOURNE  
33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC

**AQUITAINE PARAMOTEUR**  
C/O M. CHISLAIN BENTAYOU  
28 RUE AUGUSTE RENOU 33000 POISSAC  
05.56.37.82.21

**VRAGES**  
88 AVENUE DE LESGNAN 33650 LA BRÈDE  
05.56.78.45.13

**ULM CLUB LOISIRS AQUITAINE**  
MAIRIE DE STE FOY LA GRANDE  
33220 STE FOY LA GRANDE  
05.53.82.48.38

**ASSOC. SEMAURES ULTRA-LÉGERS**  
MAIRIE D'ARVIS 33700 ARVIS  
03.56.23.82.30

**AS BLAYAIS INDIEN ULM**  
S.V.-CHPE DU BLAYAIS  
SP 27 33820 BRAY ST LOUIS  
05.57.33.30.91

**ULM SEMAURES**  
AÉRODROME DE LIBOURNE ARTIGUES DE LUSSAC  
06.75.03.79.89

**MÉDOC ULM ENIVRON**  
904 CHEMIN DU SOC  
33121 GARGANS  
06.26.96.50.72

**L'IMALLEUIL**  
MAIRIE DE CESTAS  
2 AVENUE DU MARON HAUSSMANN  
33010 CESTAS 06.13.87.24.85  
lha@wanadoo.fr

**LES AILES AIR ASSOCIÉS**  
AÉRODROME 33190 FLOUDES  
05.56.81.14.42 - 06.14.30.17.81

**GENEAL AERONAUTIQUE DES VIGNOLES**  
AÉRODROME DE LA REOLE FLOUDES  
33180 FLOUDES 05.56.42.26.87

**ALPHE GOLF**  
301 RUE DE CAMAREY  
33187 ST JEAN D ILLAC 05.56.91.83.88

**OCEAN AIR CLUB ORIGNON**  
CHEMIN DE VILLENEUVE  
33400 SAINTE HELENE 05.56.54.50.04

**PARAMOTEUR CLUB AQUITAINE**  
CHEZ JEAN MICHEL DUCHER  
4 RUE DES CEPIGES 33700 MERIGNAC  
lmerc@free.fr

**ASSOCIATION DES AILES D'AQUITAINE**  
AÉRODROME VILLEMARIE  
33260 LA TRISTE 06.15.30.67.06

**BONDEAUX ULM**  
200 ROUTE DE MONT-DE-MARSAN  
33880 LIOSMAN 05.56.64.81.81

**MARIONS DE LA PROMOTION SOCIALE**  
81 AVENUE DE L'ÉPINETTE 33800 LIBOURNE

**L'É EN CIEL ULM**  
AÉRODROME DE SAUCATS  
ROUTE DE MONT-DE-MARSAN 33850 LIOSMAN

**PARAMOTEUR REDLAYS**  
AÉRODROME DE LA REOLE  
33180 FLOUDES  
06.97.96.37.18 - foupaysch@aol.com

**CAP ULM COTE D'AZUR**  
AÉRODROME DE BISCARROSSE  
48000 BISCARROSSE  
06.70.17.35.80

**AVICALE ANCIENS AVIATION LESÈNE**  
12 RUE GEORGES CHAILLET  
40100 DAX 05.56.74.89.88

**CLUB CONTACT AÉRO 40**  
861 CHIMIN DE BONABÉ - MAISON BONABÉ  
40000 ANOU 05.56.86.07.34

**AÉRO CLUB D'AINS-SUR-L'INDOUN**  
AÉRODROME D'AINS SUR L'INDOUN  
ROUTE DE HOUGA 40800 AINS SUR L'INDOUN  
05.53.71.34.66

**ÉCOLE ULM DELTA AQUITAINE**  
BASE ULM ST CÔUPÉRY 47300 MONTPELAT  
06.53.88.86.81 - elata@wanadoo.fr

**ULM ULM DE VILLETON**  
LES ANDEUX 47180 MONHEURT  
05.53.78.48.12

**ULTRA-LÉGERS MARRONAIS**  
LES PÈSEGUÈRES  
47500 FOURQUES SUR BARONNE  
06.53.48.92.21  
ultra@paysan@aol.com

**AÉRO-CLUB DE CASTELONNES**  
AÉRODROME  
47600 CAWAD 05.53.28.85.89

**CLUB ULM CAUSEGNETE**  
PRINCYOHE 47320 CAUDEGOSTE 05.53.07.21.42

**AIR ALBERT**  
1 PONT DE BORDES 47230 LAVARDAC  
06.53.88.31.39

**ULM VALLEE DU LOT**  
22 RUE JEANNE D'ARC  
47200 VILLENEUVE SUR LOT 06.53.40.14.18

**ASSOCIATION VILLENEUVOISE**  
DE CONSTRUCTEURS AMATEURS  
TERRAIN D'AVIATION DE ROGE  
47300 VILLENEUVE SUR LOT 06.53.48.15.80

**MARONNAIS**  
FARVAD 47600 MÉRIMONT DE GUYENNE  
06.53.80.20.88 - hinky@terto.fr

**ULM PAU PYRÉNÈS**  
C/O MIKE YVIGNOUPOUS  
14 PLACE DE FLORIAL 64000 PAU

**PLANETAIR** BARRÉ VENT D'OUEST  
DRENN DU BRAY 64150 VILLEGIURE  
06.15.22.84.89 - 05.56.86.16.74

**ASSOCIATION DES PARAMOTORISTES**  
CHEZ MRS BELLEHQUE  
7 CLÔS SAINT PAUL 64200 ARBUS  
06.59.29.36.86

**LOCATIONS AERO SERVICES**  
17 RUE ST CÔUPÉRY  
AÉROPORT PAU PYRÉNÈS  
64200 SAUIGNON  
06.59.29.18.74

**ULM CLUB MONTAUDOIS**  
AÉRODROME DE LA REOLE  
33180 FLOUDES 05.56.42.26.87

## Auvergne

03-15-43-63



**Ph. Gérard MOLLARD**  
La Couraie  
03840 VERVIER EN BOURGOGNAC  
06-18-42-14-79 - francoise-ker@free.fr

**ÉCOLE DE**  
C/O M. CHRISTIAN BLONDET  
03800 MONTEY SUR ALLIER

**FLY CHALLENGER**  
LE COLONNIER 63140 FOURILLES  
04.70.96.86.09

**LES INCURTTES DE JAPET**  
15 PLACE HENRI FOURNIER 03800 GANHAT  
04.70.96.02.43

**AÉRO CLUB MONTELIARD MONTLEUNNY**  
AÉRODROME DE MOULINS MONTLEUNNY  
03840 TOULON SUR ALLIER

**MONTLUCON AÉRO PLUMEUR ULTRA LÉGER**  
AÉRODROME MONTLUCON DORÉPONT  
03810 DOMERAT  
04.70.78.33.32 - maurice.maurie@orange.fr

**ULM CLUB BOURGOGNAC**  
AÉRODROME DE MOULINS MONTLEUNNY  
03840 YZÉURE 04.70.35.04.91

**CANT-ULM**  
AÉRODROME SAINT FLOUR COLTINES  
19170 COLTINES 04.71.60.94.96

**AQUILA ULM**  
PONT DE LIENON  
43120 MONSTRON SUR LOIRE  
04.71.81.50.33 - liardon@esulfait.com

**AILES VOL. MOTORISÉES RTE-LOIRE**  
AÉRODROME DE PUY LOUDIS  
43320 CHASSAIGNAC 04.71.03.54.80

**CLUB ULM "LES HORRIS"**  
BASE ULM LOT HORRIS 43400 LES VASTRES  
04.71.54.57.58

**LIBRE A TOI ... ULM**  
LA GARNACHE  
03840 SAINT-AMANT-POCHE-SAVINE  
06.18.91.37.41

**ULM CHARONNIERS LES VIEILLES**  
MAIRIE DE CHARONNIERS LES VIEILLES  
03810 CHARONNIERS LES VIEILLES

**SS-OSONNE LES AILES VOLANTES**  
UNION SPORTIVE OSONNENNE  
9 RUE DES DOULTEIERS  
39500 OSOIRE 04.73.29.01.18

**AJLUM AUVERGNE ULM**  
PROUJANT MARIANGES  
53110 RANDAN 04.73.68.86.22

**LES AILES DES TURLERONS**  
CHEZ M. ROLAND PARISSIERRU  
RUE DES VICERONS TRINCAT  
03180 BILLOM 04.73.68.92.33

**LES AILES VERMORENOISES**  
MAIRIE 63470 VERMORELLOL  
06.85.33.32.34

**AÉROCLUB DES COMBRALLÉS**  
MAIRIE SAINT PIERRE DES CHAMPS  
M. PONSOT BERNARD  
63840 ST PIERRE DES CHAMPS  
04.73.86.84.52

**VO D'EN HAUT**  
BASE ULM DE TANDRIAS  
63440 ST GAL SUR SOULE 06.80.27.16.84

**CLUB ULM LYPHARDIS-FONÉZ**  
MICHEL JOYEUX  
9 RUE DE LA MASSE  
03800 AMBERT  
04.73.82.19.91

**ENVASION**  
38 RUE DE LA PERDUE 63140 CHATEL BLUYON  
04.73.88.01.81

## Basse Normandie

14-50-61



Pft.: Claude BILLON  
ULM Club Normandie Seine  
14130 BONNEVILLE LA LOUVET  
02-31-85-45-56 - cbeule.kl@wanadoo.fr

ASS. AERONAUTIQUE DE MAYEUX ET QUARTIER DE COURTELAY  
14400 MÔSLES  
02.31.82.48.88

TYPHOONS AIR CLUB  
MAIRIE DE COURMELLES SUR MER  
14470 OUPPELLES SUR MER  
02.31.87.22.15 - palm@free.fr

ULM CLUB NORMANDE SEINE  
BONNEVILLE LA LOUVET  
14130 BONNEVILLE LA LOUVET  
02.31.85.45.56

PIAF  
22 RUE DU TROAIR 14850 ESCOVILLE  
02.31.75.82.13

LA MOUETTE DE SACRE  
18 BIS RUE MARSHAL POCH  
14750 ST AUBIN SUR MER  
03.86.82.83.24 - lafourcra@orange.fr

## Bourgogne

21-58-71-89



Pft.: Jacky ROBIN  
25, rue J. Berceuse  
21121 FONTAINES LES DIJON  
06-88-74-22-23 jrobin@orange.com

"ICARE CLUB ULM" LA CASQUETTE  
1 RUE VIEILLE MONTU  
21440 ST BENE L ABBAYE  
03.80.36.04.11 - ojf@orange.fr

LES HAUTEURS DE L'ALCOISE  
MAIRIE DE SEMUR EN ALCOISE  
21140 SEMUR EN ALCOISE

LES FOUCHERES DE MARCHANVILLE  
MAIRIE 21490 VARENS ET CHAISNOT  
03.80.47.86.42

LES AILES NEMOISANDES  
CHEZ MR LABOREY MAURICE  
21540 MESSMONT 03.80.41.48.50

CLUB ULM VAL DE SACRE  
MAIRIE DE LOSNE 21170 LOSNE  
03.80.29.08.81

LES AILES DE POUILLY SECTION ULM  
AERODROME DE POUILLY-MACONGE  
21820 POUILLY EN AIGNES

PLAINE AIR  
ECOLE DE PILOTAGE ULM LA TOUR  
LA TOUR 21410 FLEUREY SUR OUCHE  
03.80.33.85.78

STE COCORNE AERODROME  
8 ROUTE DE TROYES 21121 DARGIS  
03.80.56.93.86

GRAND SUD EVANSON  
66 RUE PAUL CLAUDEL 21000 DIJON  
03.80.43.43.85

AERO CLUB DE LA COTE D'OR  
2 ROUTE DE TROYES  
AERODROME DE DIJON DARGIS  
21121 DARGIS 03.80.36.81.89

U AILES ARME AERODROME  
8100 BEAUNE 03.80.39.49.50

AERO-CLUB DU VAL D'IS  
AERODROME RN 74 21120 TIL-CHATEL  
03.80.55.17.81

ASSOCIATION SERREVALES  
AERODROME DE NEVERS  
ROUTE DE FOURCHAMBAULT 58180 MAURY  
03.85.86.47.52

AERO CLUB DE COCNE SUR LOIRE  
75 AVENUE DU BE EMIL DE LIGNE  
58000 COCNE SUR LOIRE

AILES CENTRE NIVERNAIS  
MAIRIE 58800 LA COLLANCILLE

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS  
AERODROME DE NEVERS  
58180 MAURY 03.85.87.27.81

ULM CLUB BOURGONNE  
MAIRIE 71800 LA CLAYETTE 03.85.78.03.38

ULM CLUB PARAY  
AERODROME LA FORET  
71800 PARAY LEONARD 03.85.81.56.19

LE CREUSOT VOL LIBRE  
HOTEL DE VILLE 71200 LE CREUSOT  
03.85.78.79.88

ECOLE ULM - CENTRE ULM BOURGONNE  
AERODROME DE CHALON  
71100 LA LOYERE  
03.85.46.93.86

BRANCON AIR TOURISME  
LA MONTAGNE DE BRANCON  
MARTINALLY LES BRANCON 71700 TOURNUS  
03.85.81.12.48

ULM PRESTIGE  
CHEMIN DE L'AERODROME  
71800 CHARNAY LES MACON  
03.85.84.93.87

RANCO AIR CLUB BRESIAN  
CHEZ M. BESSON JACKY  
50 AVENUE DU DR. JEAN VAL  
71100 LOIHANS  
03.82.81.82.14 - jackybesson@wanadoo.fr

ASSOC.SPORT. PLANETE ULM  
HANGAR ULM AERODROME  
89140 GISEY LES NOBLES

ULM ASSISTANCE  
AERODROME DE PONT SUR YONNE  
89140 GISEY LES NOBLES  
03.85.87.13.38

CENT.ULM SPORT. LOIS. DE L'YONNE  
18 RUE HUBERT FABUREAU  
89000 AUXERRE 03.88.46.11.81

ULM AIR PURSAYE  
LE MOULIN DE LA ROCHE 88420 THIRY  
03.85.74.79.78

PERRINON-CHARNY BASE ULM  
C/O M. FROTHER JEAN-CLAUDE  
2 RUE DES SAULES 89120 PERREUX  
03.85.83.53.46

CLUB ULM DE LA FORET D'OTHE  
HANGAR DENZOIT  
AERODROME DE CHEU ET FLORENTIN  
88800 ST FLORENTIN  
03.89.28.85.81

ULM LOISIRS DE VILLENEUVE S/M  
ANCIENNE MAIRIE  
88400 VILLENEUVE-SUR-YONNE

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS  
C/O M. JACQUES LAVERGNE  
BP 262 89004 AUCOURT CEDEX  
03.85.46.13.42

A.S.C.A.S.  
AERODROME DE GISEY LES NOBLES  
89140 PONT SUR YONNE

## Bretagne

22-29-35-56



Pft.: Sylvie LEFLOU  
13, rue Maxime Maadaoui  
22000 BRIST - 02-98-48-43-23  
sylvie.lefou@laposte.net

A.N. ALCATEL SECTION ULM ET VL  
BP 944 RUE LOUIS DE BROGLIE  
22004 LANNION CEDEX 02.98.84.85.81

CLUB ULM DE PENTHEVRE  
LE BOIS RIND LA POTERIE 22400 LAMBALLE  
02.98.34.80.48

AERODROME DE LANNION  
AVENUE DE LA RESISTANCE  
BP 542 22304 LANNION 02.98.48.06.48

CLUB ANHOU ULM  
BASE ULM LA VILLE ALAIN  
22400 PLANGUENAL 02.98.82.93.11  
dhr@orange.fr

ULM CLUB LA PENNELOISE  
ZI DE KERFIT 22500 PAMPOL  
02.98.23.96.75

STRATUS ULM CLUB  
C/O M. ALAIN GUENAO - LE STANCOU  
28245 POUILLACUEN

HORIZON 2000  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
53 IMPASSE DE L'OEET 28000 QUIMPER  
02.98.56.18.44

MORLAIX ULM CLUB  
AERODROME DE MORLAIX-PLOUJEAN  
28900 MORLAIX 02.98.86.00.98

CLUB ULM DE L'INDRE  
BASE ULM PLOUARZEL  
LIEU-DIT KERANGEME 29810 PLOUARZEL  
02.98.02.11.28

EGLE 25  
AERODROME DE MORLAIX-PLOUJEAN  
28900 MORLAIX 02.98.15.15.80

ULM CLUB NORTON  
4 RUE DU PRESBYTERE  
28900 LEHMAN  
02.98.87.53.33

WEST ULM  
AERODROME DE MORLAIX-PLOUJEAN  
28900 MORLAIX  
02.98.86.76.78

PIN AIR ULM  
2 CHEMIN DE LA NARONNETTE  
35800 REDON  
06.21.25.03.42

ULM CLUB DE BROCELIANDE  
AERODROME DE PLOERVEL LOYAT  
58800 LOYAT 06.74.57.38.14

ULM AIR CLUB DE PONTIVY  
AERODROME DE KERMIVINEN  
56820 NOYAL FONTVY

SPORT TOURISME ET LOISIRS  
TRIGUIT 88100 REPEL  
02.98.90.06.64

ULM CLUB DU GOLFE  
28 RUE GUYODO  
59800 MELCON  
02.97.80.74.18

BREDES ULM  
AERODROME DE KERANNA  
58800 GUICHREFF  
06.87.87.07.74

## Centre

18-28-36-37-41-45



Pft.: Thierry CHARANNON  
28, rue des vignes  
48700 SOIRY SUR ORNE 02-38-75-2727  
thierry.charannon@freeport.fr

ULM PERSAN  
MAIRIE LE BOURS 18170 MORLAIX  
02.48.06.28.82 - harveim@net.com

AEROPULM SANCERROIS  
LE PETIT MORICE 18000 SANCERRE  
02.48.08.72.81

CLUB D'AVIONS SUPER LESERS DU CHER  
45 RUE GUILDEAU 18000 SOINGS  
02.48.30.30.57

AS. BERRICHONNE D'ULTRA-LEBRES  
LA PERRIERE - 18500 STE THORETTE  
02.48.57.13.95 - ab@ultra@laposte.net

NAUDY AIR PLUME  
GARAGE FERRARD MOTO  
1 ROUTE DE DIN SUR AUJON 18800 BAUEY  
02.48.26.10.99

CBA-AYRON - ULM DE BLENNY  
BASE AERENNE 702  
18400 AYRON AIR  
02.48.56.16.13

PICHE AERONAUTIQUE  
AERODROME DE FONTAINE  
28240 FONTAINE SIMON

ESPACE PARAMOTEUR  
ROUTE DE CHAGRY 28320 ESCROMES  
06.10.90.21.27 ach@xbox.com

NOUVELLE ULM  
FERME DE PANNES  
28700 NOUVELLE LA BRANCHE  
02.37.26.76.43

ULM PARIS DUSET  
2 RUE JEAN GOLLON 28900 AMET  
02.37.42.72.47 dusep@club-internet.fr

CAPES  
C/O M. GUY WARDONON  
LE PETIT BOIS LANDRY  
28240 CHAMPROMS EN GATINES

AERO-CLUB DE NARDIGNY  
BP 05 - 28240 FONTAINE SIMON

BASE ULM DU PAYS CHARTRAIN  
MAIRIE 28630 GELLAINVILLE

ASSOC.AERONAUTIQUE DU PICHE  
CAP 28 AERODROME DE PETIT BOIS LANDRY  
28240 CHAMPROMS EN GATINE  
02.37.49.88.23

ULM-CLUB DU HOUSSAY  
ROUTE D'ORLIANS 22 RUE DU HOUSSAY  
28800 MONTROSSIER  
06.87.41.80.86 gma@ulm.com

AERO-CLUB DE CHATEAUBOIS JEAN P  
BOULEVARD KELLERMANN - BP 22  
28200 CHATEAUBOIS 06.87.41.80.86  
gma@ulm.com

LES AILES CHAMPRES  
GILLIANDRU 16 RUE DU CLOS GILLIANDRU  
28170 THIBERT GATELLES  
06.80.30.20.88

CLUB ULM 38  
14 BIS ALLÉE DES ACACIAS  
36200 ARBENTON SUR CREUSE  
02.54.24.20.74

CLUB DES AILES MOTORISEES  
Mme DEMISE LACOTE - GARAGE DHO  
38110 LEVROUX 02.54.36.70.80

CLUB ULM AZUR  
MAIRE DE REUILLY C-D M. MURCAT YVES  
3690 REUILLY  
02.64.48.81.81 [yves.murcat@wanadoo.fr](mailto:yves.murcat@wanadoo.fr)

ULM CLUB CARTELOUSAIN  
AERODROME DE CHATEAUROUX VILLERS  
36250 SAINT MAUR  
02.64.36.68.81

NERO CLUB LES AILES DU BOMBARDIER  
AERODROME DE L'ECHELIER  
36500 VICQ SUR NARON  
02.64.43.26.58 [neroclub@wanadoo.fr](mailto:neroclub@wanadoo.fr)

PRUSSAC ULM AILES DE BRENNIE  
MAIRE DE PRUSSAC 36370 PRUSSAC

AM VOILE NOTRE  
GRANDS BIEUX 36110 LEVROUX  
02.64.26.07.84

TRANS RAID ULM CLUB  
LES JOLLETIERES 37600 LOCHES  
06.01.70.06.01

FRANCE MAROC AERO PARTNERS  
24 RUE LOUIS BRALLE 37000 TOURS  
06.80.84.32.35

CLUB AM OUEST ULM  
C-D M. DENIS DUCHET  
AERODROME DE TOURS SORIGNY  
37250 SORIGNY 02.47.26.92.94

TOURNAI PARAMOTEUR  
LA SACRIETIE 37380 PAULMY  
02.47.32.30.94

LES AILES HIPPOLYTONNE  
MAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE  
37600 SAINT HIPPOLYTE 02.47.34.21.48

LES MOUCHES DU CIEL  
LA GILBARDIERE 37220 RILLY SUR VIENNE  
02.47.58.70.22

SEM TOURS SORIGNY ECOLE DE PILOTAGE  
AERODROME DE TOURS SORIGNY  
37250 SORIGNY 02.47.26.27.50

VOLS EDUCATION INITIATION AIX LOZERE  
LES CHAMPS MARQUIS  
37340 SAVIGNE SUR LATHAN

ULM RACAN - BEAUVIS  
37370 NEUVY LE ROI 06.82.70.82.25

CENTRE DE LOZERE SPORTIFS UPD  
57 BOULEVARD HEURTELSUP 37000 TOURS

PARCS-VOL ULM  
106 BOULEVARD JEAN JAURES  
37500 JOLLE LES TOURS 02.47.67.32.33

CENTRE DE VOL LIBRE ET ULM DE BLOIS  
VHANGOT ALBERT  
2 RUE SAINT AUSTIN LE BRULIL  
41330 VILLEFRANCOEUR 02.54.33.19.58

CLUB ULM DE LA VALLEE  
LA VALLEE 41270 CHAUVIGNY DU PERCHE  
02.64.80.61.28

LES FLAMANTS  
DOMAINE DE DUGNY 41180 ONZAIN  
06.07.88.61.84

LES AILES DU VAL DE LOIRE  
7 IMPASSE DU FOUR A PAIX  
41100 NAYEL 02.64.80.04.73

A VOILE ET A MOTEUR  
MAIRE DE MOISY 41180 MOISY

CORULM  
32 RUE DES MOINES 41000 BLORIS  
02.64.74.17.59

AM CLUB BLOIS VENDOME  
AERODROME DU BRULIL  
41330 VILLEFRANCOEUR  
02.54.25.17.58 [cbv@wanadoo.fr](mailto:cbv@wanadoo.fr)

CLUB AERONAVIEN DECOUVERTES ET R  
90 ROUTE DES CAVES  
41400 MONTROU SUR CHER  
06.54.71.42.88

AERODROME DE SOLEME  
9 RUE DU PRESIDENT WILSON  
41280 ROCHERVAULT  
02.54.86.35.57

CLUB ULM LEONARD DE VINCI  
LA BASLERNAUDIERE 41400 PONTLEVOT  
06.15.33.07.33

ULM CLUB DU VAL DE LOIRE  
BP 23 45730 SAINT BENOIT SUR LOIRE  
02.38.36.78.78

VOLATERS DE ST PERE SAUDRE  
32 RUE DE PARIS  
45900 ST PERE SUR LOIRE 06.38.56.41.52

NER COTRE ULM  
286 RUE DU FAUCON BANNIER  
45400 REUILLY LES AJURAIS  
06.07.87.58.18 [nerclubulm@wanadoo.fr](mailto:nerclubulm@wanadoo.fr)

TAVEN ULM VAL DE LOIRE  
MONSIEUR THIERRY CORIEL  
284 RUE DE LA VERRONNERIE 45870 DRY

LES GROILES D'ORREANE  
3 RUE OYBONVILLE 45300 MARSAINVILLIERS  
02.38.30.12.21

C.U.L.S.  
BASE DE BEAULIEU - GREVES DE L'ETANG  
BP 7 - 45880 - BEAULIEU SUR LOIRE  
02.38.33.87.80

BASE DE BEAULIEU  
GREVE DE L'ETANG  
BP 7 - 45880 - BEAULIEU SUR LOIRE  
02.38.35.80.70

CENTRE REGIONAL ULM ORLEANAIS  
20 RUE DES VIGNES  
45780 BOIGNY SUR SEINE 02.38.75.27.27

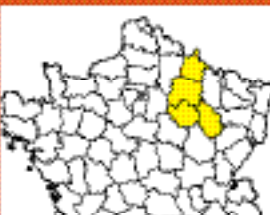
ITS THIERRY CHARANON  
20 RUE DES VIGNES  
45780 BOIGNY SUR SEINE 02.38.75.27.27

ULM CLUB ORLEANS MARCHE  
SEMON BP N 11 45480 MARSIE  
06.80.48.74.84

NERO CLUB D'ORLEANS ET DU LOIRET - AGL  
ORLEANS ST DENIS DE L'HOTEL  
LES 4 VENTS 45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL  
02.38.39.16.30

Champagne Ardenne

08-10-51-52



Pré: Holly BARR  
1, chemin de la Source  
51130 VILLENUEVE SAINT VICTOR  
33-72-72-74-34 [holly@laposte.net](mailto:holly@laposte.net)

ULM ARDENNES  
AERODROME DE CHARLEVILLE MEZIERES  
08000 BELVAL  
03.24.53.16.03 [dimitr.veuthe@club-internet.fr](mailto:dimitr.veuthe@club-internet.fr)

SOMMER PASSION  
AERODROME DE SEDAN GOUZY 08140 DOUZY  
03.24.26.58.00

FLY IN PARIS  
ROUTE DE MOUZON-VERDUN  
AERODROME - 08140 DOUZY  
01.84.03.47.80 [conex@flyinparis.be](mailto:conex@flyinparis.be)

FLY AVENTURE  
CHEZ STEPHANE KUBLER  
7 RUE DE BITCHE 08200 SEDAN  
06.82.41.01.79

LES AILES DE SAINT GERMANE  
CHEZ M ET MME LESSURE  
14 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
10200 BAR SUR AUBE

ASS DES PILOTES D'AVO FLORIN  
FERME DE MONTARDOINE 10150 MONTBATAIN

ALTITUDE 10000  
AERODROME DE PONDÉLY - BAT ULM AIR  
CHAMPAGNE - RUE PIERRE SEMARD  
10100 ROMILLY SUR SEINE 06.08.47.47.46

CLUB ULM DES TROIS VALLEES VV-  
5 RUE DES FONTAINES  
10110 LOCHES SUR OURGES  
03.25.29.80.30

CLUB ULM BEZANNE  
MAIRE DE BEZANNE 91120 SEZANNE  
06.39.34.37.88

BULLES D'AIR S1  
AERODROME D'EPERNAY 51150 PLEVOT  
06.28.58.14.04 [bullesdairs1@wanadoo.fr](mailto:bullesdairs1@wanadoo.fr)

CLUB ULM DE COURTOISOLS  
51480 COURTOISOLS 03.26.56.02.81

ULM PLANTY AIR DE CHAMPAGNE  
AERODROME D'EPERNAY PLEVOT  
51150 PLEVOT 06.28.57.82.07

GRAND ULM FRANCE  
AERODROME - 51150 PLEVOT 06.28.52.14.04

AGRI-CHAMPAGNE-ARDENNE ULM  
L.E.G.T.A 51480 SOMME VESLE  
06.28.68.36.00

LES AILES DU DRU  
LES GRANDES PLAINES 02220 SOMMEVOIRE  
06.25.55.47.59 [leandrodru@free.fr](mailto:leandrodru@free.fr)

PASSION AILES SR  
MAIRE DE LAVILLE AIX BOIS  
52000 LAVILLE AIX BOIS

Corse

2B-2A



Pré: Vincent LOEVENBRUCK  
Les Coteaux Rue des Pêcheurs  
20110 PROPRIANO 06-12-95-85-48  
[vloevens@wanadoo.fr](mailto:vloevens@wanadoo.fr)

L'ARLADRIA CHALLENGE AIR PARA  
LOT DES ILES - 20220 ILE ROUSSE  
06.11.64.67.20

ULM CLUB INDIENNOU  
ROUTE DE TIMONE 20230 SAN NICOLA  
04.96.58.47.11

CORSE ULM  
SAN CULICU BP 1 - 20140 SARI SOLENZARA  
06.98.15.88.97

PUMPA DI NARE  
MARECH VALERY ERSA LONGA  
20222 GRANDU

Franche Comté

25-39-70



Pré: Olivier BDN  
Route d'Andigney 70140 VADANS  
83-84-81-83-40 06-77-37-63-88  
[c.i.franchecomte@wanadoo.fr](mailto:c.i.franchecomte@wanadoo.fr)

CLUB ULM 25  
PLATE FORME ULM  
25670 BONNAY 06.81.58.98.50

EMPIRE 26  
C-D M. GILLES JEANNER  
18 RUE DU CENTRE  
25160 CHAUMONT PERRELEUX

ULM SERVICES LOZERE  
LIEU DIT "LA VINE" 26520 BOUX LES USBIERS  
03.81.38.78.84

CENTRE VOL A VOILE DE L'ARNO ULM  
AERODROME DE BESANCON-THISE  
25220 THISE 03.81.81.10.47

ULM HAUT DOUGS  
34 ROAD BUISSON 26120 MARCHÉ  
03.81.84.21.81

LES LEPTOPTERES  
AERODROME DE THISE 26220 THISE  
06.07.50.02.32 [patrick.courty@wanadoo.fr](mailto:patrick.courty@wanadoo.fr)

HAUT DOUGS AILE LIBRE  
HOTEL DE VILLE 26300 PONTALIER

ULM 28  
ERIC MONIN 10 ALLEE DES CHENES  
25480 MISEREN-SALVES 03.81.58.88.88

ULM CLUB L'EDOUARD  
105 PLACE MARCHEAL JOIN  
38000 LOUIS LE SAUNIER 03.84.24.58.27

ULM CLUB BRESSE-REVERMONT  
19 RUE LECOUPRE 38000 LOUIS LE SAUNIER  
03.84.24.21.33

ARROIS ULM  
48 GRAND RUE 9800 ARROIS  
01.84.37.25.81 [pierre.vic@wanadoo.fr](mailto:pierre.vic@wanadoo.fr)

LES AILES DE CONTREBLISE  
70180 CONTREBLISE 03.84.91.11.28

LIRELLEULM 78 CLUB ULM  
70160 BAINOCOURT 03.84.91.23.04

FRANCHE-COMTE PARAMOTEUR  
4 98 RUE DU CREUX-SAVOYARD  
70200 LURE 03.84.30.54.06

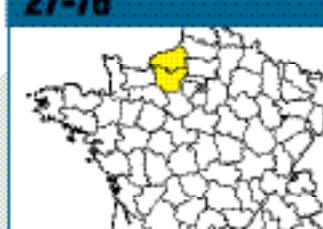
VERDUN ULM  
AERODROME DE VESOUL FROTEY  
70000 VESOUL 06.89.75.91.87

BVAV ULTRA LEGER MOTORISE  
ST ADRIEN 70100 BVAV  
03.84.95.02.95

ULM 998 GEORGY  
ROUTE D'AUBIGNY CHEZ OLIVIER BDN  
70140 VADANS 03.84.31.55.49

Haute Normandie

27-76



Pré: Edmond REZE  
5, Résidence Petit Pré  
Route de Manville 76776 Malaucourt  
Tél. 02 35 78 12 48  
[edmond.reze@planet.fr](mailto:edmond.reze@planet.fr)

CLUB ULM ST ANDRE DE L'EURE  
AERODROME DE SAINT ANDRE DE L'EURE  
27220 ST ANDRE DE L'EURE  
02.32.37.03.29 [cla.wart.andre@free.fr](mailto:cla.wart.andre@free.fr)

CLUB ANTONIN LESBRE HAUTE NOR  
MAIRE DE VAL DE RULM  
27100 VAL DE RULM 02.32.61.22.67  
[calvrb@free.fr](mailto:calvrb@free.fr)

NERO CLUB D'YVREUX LES AUTHIEUX  
ROUTE DE DANVILLE 27220 LES AUTHIEUX  
02.32.37.52.80

CENTRE ULM LES MOYERS  
12 RESIDENCE DU GROS CHENE  
27140 BAZINCOURT SUR EPTE  
02.32.56.82.37

**BEAUVY GUMMUS CLUB**  
C/O M. PIERRE ALSBRET  
LA CHARLE 77260 ST PIERRE DE CORNELLES  
02.32.86.01.40

**ULM AIR BASE DE NEMÉ**  
CHEZ MONSIEUR HANON ROBERT  
15 RUE DU LINOUSIN 76760 MONTMILLIERS  
02.35.30.58.07

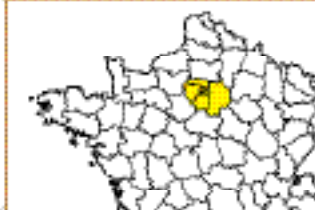
**AEROCUB D'YVETOT**  
AERODROME D'YVETOT - ROUTE DE CANY  
76190 BADOIS LE COMTE 02.35.58.43.28

**ULM AIR VIGOIS**  
NARBAU DE CIDRET 76720 GIDEVILLE  
06.82.83.21.80

**CLUB ATHLETIQUE DES CHEMINOTS**  
COUR. BOUVIÈRE 76186 HAUTOT LE VATEIS  
06.06.23.70.85 caca.sportsaeros@aol.fr

## Ile-de-France 77-

78-91-92-93-94-95



Pdt.: André BOTTALA  
4, square des Villabernettes  
78180 Marly Le Roi Tél. 01 39 18 06 30  
nom@airfield@free.fr

**ASS. SPORTAÉRIEN AÉRONAUTIQUE**  
186 RUE DE LA CROIX MINET  
75016 PARIS 01.46.54.12.13

**AÉRO-CLUB DES SOURIS DE FRANCE**  
6 RUE GALLÉE 75116 PARIS  
aeroclub.souris@wanadoo.fr

**ÉCOLE ULM DE PARIS**  
180 RUE CARONNET 75017 PARIS  
06.87.47.06.54

**PELLEU**  
180 RUE CARONNET 75017 PARIS  
06.87.47.06.54

**THERMIQUE BLEU**  
6 RUE DE FLEURY 77600 BARBIZON  
05.30.86.36.78

**VELPLANE CLUB**  
AERODROME DE MEAUX EBELY 77450 EBELY  
01.60.04.78.00

**LES AILES DE LA BASSETTE**  
3 RUE DU VIEUX PONT 77460 MOUY SUR SEINE  
01.60.87.11.24 adika@aol.com

**LES EPIPHORES**  
60 CHEMIN DES PRUS 77810 TONNER  
01.64.70.81.47

**LES CHEVALIERS DU CIEL**  
77 RUE JEAN ANTOINE HOUDON  
77360 LE MEE SUR LOIRE  
06.09.24.99.21 robert.balesarain@laposte.net

**LE DIMENSION**  
10 RUE DE MELLIN 77196 GINCY SURAINES  
01.64.06.97.32

**PILOTS ACADEMY**  
HANGAR 31  
AERODROME DE COULOMMIERS  
70100 MONTROU  
06.71.83.01.05 elm.globis-academy@laposte.net

**LA ROBE DES VENTS**  
24 RUE D'EGREVILLE 77140 NEMOURS  
06.58.42.36.47 eloise.robevents@wanadoo.fr

**AIR SPORT MEETING**  
LA COULURE 77130 CHAILLY EN BRIE  
01.64.76.28.28 rcaer@free.fr

**MACH 8.1**  
AERODROME NEAUX EBELY  
77450 EBELY LES VILLENOSY 01.60.06.99.15

**MAISON ANTOINE**  
11 RUE SEBASTIEN DE BRUSSARD  
77100 MEAUX  
01.64.55.93.21 maison.antoine@aol.fr

**A-C LES AILES D'YVETOT ET LOIRE**  
6 RUE IGOR STRAVINSKY  
CHEZ MONSIEUR BRUFFAUD MICHEL  
76760 GUYANDOURT

**CLUB AIR DE FAMILLE**  
DIEZ M LAJCE 43 RUE PEREIRE  
78100 ST GERMAIN EN LAYE 01.48.37.41.19

**ÉCOLE FRANÇAISE DE PARAMOTEUR**  
6 RUE DE LA CAISSE  
78250 GAILLON SUR MONTIEN  
06.37.67.13.21

**ASSOCIATION PLURIAIR**  
105 AVENUE FOCH 78700 COMPIÈNES STE  
NONDRIE 06.74.86.23.87

**CENTRE ULM ÎLE-DE-FRANCE**  
C/O MINE ROUGAREDE  
36 RUE DANIELE CASAROVA 91250 YERRES

**AIR LOIRIS C-O M. ROBERT TONER**  
48 RUE DU PARC DES BERGÈRES  
91216 DRAVIL 06.70.38.34.84

**ÉCOLE 81**  
C/O M. LARBE - ASS. SPORT. CESELEC  
8 RUE AMPÈRE 01345 MASSY CEDEX

**LES COPAINS D'ÉOLE**  
107 CHEMIN DU GUETTE LIEVRE  
91586 ALVRES SAINT GEORGES  
01.83.80.34.38

**AIRY AIRY**  
37 RUE DE LEGALITE  
91500 D'HOISON LONSLEVILLE 01.64.57.84.88

**ÉCOLE FRANÇAISE DE PARAMOTEUR**  
6 AVENUE DU GÉNÉRAL LEDLIER  
91686 ÉTRECHY 01.60.80.42.42

**VOL D'ORÉANS**  
3 ALLÉE DES POMMEIRS À FLÛRS  
91240 SAINT MICHEL SUR OISE  
01.33.04.93.87

**GARDOCHE AVANTON**  
24 RUE DES REDOIRS  
91440 SARIS SUR YVETTE 01.68.38.19.71

**PATROUILLE DE MEAUX**  
5 RUE DE PITHIVER 91610 ANGERVILLE  
01.34.86.22.16

**AÉRO-CLUB DES CHEMINOTS**  
AERODROME D'ETAMPES MODÈSIR  
91600 GUILLEVAL  
01.33.86.93.87 sc-cheminots@wanadoo.fr

**SURESNIR**  
18 RUE LOCARNO 92150 SURESNES  
06.83.01.25.76

**JUMP AIR ULM**  
105 BIS RUE DU GÉN. LEDLIER 94000 CRETEIL  
01.48.88.34.46

**LIBELLULE 81**  
CHEZ MONSIEUR PENAUD MICHEL  
88 AVENUE DE TUNIS  
94100 ST MAUR DES FOSSES 01.42.85.57.53

**ARC PARAMOTEUR**  
4 RUE SAINT JUST 94110 ARCEUIL  
01.49.85.89.88

**AEROCUB UNIVERSITAIRE DE PICARDIE**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
95340 BERNES SUR OISE 01.30.31.43.88

**LES RANDONNEURS DU CIEL**  
CHEZ M. OHONDT BENE  
7 ALLÉE PAUL DUKAS  
95420 BRUYÈRES SUR OISE 06.12.85.23.45

**DYVÈS AIR PUB**  
7 ROUTE NATIONALE 14  
96490 LA CHAPLAGE EN VERON 06.07.24.94.80

**AÉRO-CLUB DES ULMIÈRES P.T.T.**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
95340 BERNES SUR OISE  
01.38.37.94.61

**AÉRO ASSISTANCE SERVICES**  
13 RUE EDOUARD BOURC'Y  
95290 BEAUMONT SUR OISE 06.83.40.43.34

**AÉRO-CLUB DU VAL D'OSNE**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
HANGAR 25 - 95340 BERNES SUR OISE  
06.82.81.53.57

**YVON VOL LIBRE**  
EYLIAN SCARABATTI  
9 BIS RUE PASTEUR 95360 PONTOISE  
06.07.76.58.86

**LES AILES DE PERSAN**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
95340 PERSAN 06.07.80.25.57

**LES SEPT AILES**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
95340 BERNES SUR OISE 06.09.25.84.12

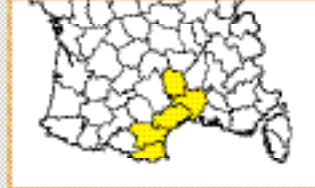
**TADAZOU**  
AERODROME DE PERSAN BEAUMONT  
BÂTIMENT 12 95340 BERNES SUR OISE  
06.07.47.06.73

**ULM LOIRIS**  
C-O M. LAURENT JEAN-PAUL  
4 RUE JEANNE D'ARC 95120 EPONMONT  
01.34.14.01.30 jl.loiris@wanadoo.fr

**AEROCUB PORTE NOIRE**  
BP229 PORTE NOIRE CONGO COURRIER UNY  
EXPRES BOGGA ACPM BP 10067  
95700 ROISSY CDG - 00 242 94 40 89

## Languedoc Roussillon

11-30-34-48-66



Pdt.: Juli CASTELA  
2, chemin de la Bourque 34370 CRESSAN  
04 67 92 80 84 - 06 95 90 44 96  
castela.juli@wanadoo.fr

**ULM OCCITAN FLEURY D'AUXIS**  
MAIRE DE FLEURY D'AUXIS - M. FLEURY  
38 RUE BEAUMARCHAIS 11100 NARBONNE  
04.68.32.77.22 scc@airfrance.com

**ALTITUDE 11** C/O N. LOUIS ADOIT  
BASE ULM 11340 ESPEZEL 04.68.20.37.70

**ULMS LAUNAGAS MEDITERRANÉEN**  
MAIRE DE BARRAUME  
4 RUE DE LA MAIRE 11410 BARRAUME  
ulm.launagas@aol.fr

**ULM CLUB BLARQUETTE DE LIMOUX**  
CARE DU COMMERCE  
11 PLACE DE LA REPUBLIQUE 11360 LIMOUX  
04.68.31.04.00

**AÉRO CLUB NARBONNE**  
ROUTE D'ARRISSAN  
11100 NARBONNE 04.68.32.10.15

**AVIATION ANDELIERS NIMÈSOIS**  
CH. DE SERVICE BIZES-ARDELIERS  
11120 ARDELIERS

**ULM CLUB ENAURIEN**  
ROUTE DU MAS STES PUELLES  
CHEZ AÉRO CLUB JEAN BOURGES  
11400 CASTELNARDARY

**AEROCUB DES QUINCES SOURS**  
AERODROME DE NIMES COURBESSAC  
HANGAR N 15 - 30000 NIMES

**ALPHE ULM** C/O N. HEDRICH  
PLAGE DE LA REVOLUTION 30940 MEYNES

**CLUB ULM MEDITERRANÉE**  
A.S. DE COURBESSAC  
30000 NIMES 06.10.31.65.21

**ULM CLUB GRANDCOURNIEN**  
C/O M. GILBERT TOURNAIRE  
LE PETIT MEU / 5 CITÉ DES PEUPLIERS  
30630 LA VERNARDIE

**EMAL'NIR**  
183 CHEMIN DE LA PLAQUE  
30150 ST GEMES DE COMOLAS

**LES AILES NIMÈSOIS**  
HANGAR 16  
AERODROME DE NIMES COURBESSAC  
ROUTE D'ARAGON 30000 NIMES  
04.66.84.34.80

**ASS. PESAGE D'OC**  
CHEMIN DU COLAZOU  
LIEU-DIT LA PLAIN 34570 PIGNAN  
06.80.82.30.86

**LES AILES MONTPELLIÈRIENNES**  
AERODROME DE CAILLARGUES  
34130 CAILLARGUES 04.67.17.07.75

**AÉRO MULTI SERVICES**  
C/O M. BERNARD LANDRI LA COUPOLE  
34380 VENDRES 06.11.20.43.43

**AMP**  
C/O M. RAYMOND HELD  
AERODROME DE CAILLARGUES  
34130 CAILLARGUES

**ULM DEVELOPPEMENT**  
L'ESTAGOL 34570 ST PAUL ET VALMAILLÉ  
06.81.58.80.80

**CLUB ULM GIDEAN AIR LOIRIS**  
C/O M. MARCEL ARAGON  
44 RUE DE LA CADORQUE  
34630 ST JEAN DE VEDAS

**ASS. AERONAUTIQUE DU ROUREL**  
MAIRE 1 MAS MOUJOUR 34600 VALMASCLE  
04.67.00.17.72

**PELICAN AIR CLUB ULM**  
ROUTE DE CAZEDARNE  
34620 PUISSEBUIER 04.67.30.87.69

**LES AILES DE L'EPHERE**  
C/O M. MICHEL ROY  
LA GARRIQUE 34370 MARAUSSAN

**LE PELICAN DU LIMOUX**  
BASE ULM - ROUTE DE CAZEDARNE  
34620 PUISSEBUIER

**SHARON AILES**  
BASE ULM DE TORREILLES  
ROUTE DE SAINT MARIE - 011  
34440 TORREILLES 06.68.05.81.30

**AEROCUB DE LA LOZERE**  
AERODROME DE MURDE BRUNOUX  
3P 117 48000 MENDE 04.68.65.39.50

**ULM AIR ROUSSILLON**  
CAMP MAJOU 66630 CORNELLIA LA RIVIERE  
04.68.57.18.20

**ULM LOIRIS 88**  
C/O M. MOTSCH 5 RUE EMMANUEL CHARRIER  
88750 SAINT-CYPRIEN 04.68.21.09.86

**AGLY CLUB ULM**  
3 RUE DE VERLON  
96220 SAINT PAUL DE FENDULLIET  
04.68.69.08.81

**AÉRO SERVICE LITTORAL**  
ROUTE DE STE MARIE - BASE ULM  
66440 TORREILLES 04.68.28.15.73

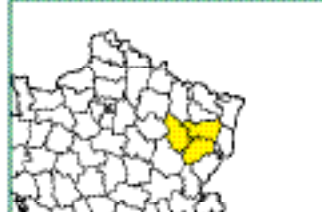
**ICARE ET LES AUTRES**  
CAMP MAJOU BASE ULM  
66550 CORNELLIA LA RIVIERE  
04.68.57.18.20

**AIR PLUM**  
17 RUE LUCIEN DESLIMIERES  
66000 PERPIGNAN 04.68.58.00.72

**SUD AIR PYRÉNÉES**  
LIEU-DIT COLOMIÈRE GROSSE  
66490 ST JEAN PLA DE COURTS  
06.80.06.42.26

# Limousin

19-23-87



**Ph.:** André PHALIPPOU  
5, rue Louis Chastanus 87179 ISLE  
05-46-81-82-40 [andre.phalippou@wanadoo.fr](mailto:andre.phalippou@wanadoo.fr)

**AERO-CLUB ISLETOIS**  
AERODROME DE LA BOLE 19000 ISLETOIS  
05.65.83.08.30

**A.D.P.A. VOL LIBRE DES NORDISTES**  
ADPA VOL LIBRE CORREZE  
RUE D'ALVISE 19400 NIVERNAT  
05.65.28.88.45 [clab@vo.llibre.com](mailto:clab@vo.llibre.com)

**AEROCUB D'USSEL-THALAMY**  
AERODROME D'USSEL-THALAMY  
19200 USSEL  
05.65.72.18.57 [usseraeroclub@aol.com](mailto:usseraeroclub@aol.com)

**U.L.N. 23**  
AERODROME DE GURET ET LAURENT  
23000 GURET 05.53.81.32.59

**CLUB PYRENEEN AIR LOIRE**  
MAIRE DE SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE  
23000 ST MAURICE LA SOUTERRAINE  
05.55.81.18.98

**CLUB ULM DES MONTS DE BLOND**  
MAIRE DE BLOND  
30 RUE BARNES 87100 BELLAC  
05.65.98.93.20

**ERD CLUB LIMOUSIN**  
6 RUE LOUIS CHASTANUS 87170 ISLE  
05.56.01.82.48

**ADVENTURE LIMOUSIN**  
C/O M. MICHEL BRIEU  
LE POUEIX 87300 ST MARTIN LE VIEUX

**ULM CLUB DES DEUX FRANCOIS**  
L'AGE 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES  
05.55.71.82.42

**ULM CLUB DE LA GRUSETTE**  
M. JEAN BEE  
14 RUE DES ACACIAS  
84210 SAINT NICOLAS DE PORT  
03.85.48.40.97

**AERO-CLUB DE L'EST**  
AERODROME 6P54-54510 TONLAWÉ  
03.83.40.28.02

**VOL A VUE**  
C/O M. FLANDIN - BASE ULM  
54370 HOEVILLE 05.83.72.97.84

**PANAFLY**  
14 RUE DU CHEMIN BLANDGROU NANCY  
03.83.98.57.48

**VOL ET AVENTURE**  
23 AVENUE PAUL DEROLUCH 54630 LAUNOY  
06.74.82.06.07

**ULM CLUB DE PORT SAINT VINCENT**  
P.L.A.J. SAINT BARBE  
S.P. N 7-54593-PORT SAINT VINCENT  
03.83.25.75.29

**FEDON LORRAIN**  
7 PLACE LUIGETTE SITSON 54000 XAILLEY  
03.83.47.28.83

**MADE IN ULM**  
LIEU-DIT SARDJONNARD  
86210 HIEUXCOURT 03.83.88.01.81

**ULM CLUB DE MARVILLE**  
BASE AERIEENNE DE MARVILLE  
55000 MARVILLE 03.87.29.53.30

**CLUB ULM MAURAGE CLEMENT**  
5 ROUTE NATIONALE  
55280 SPINCOURT 03.29.85.91.27

**CORRUS AIR PYRENEEN**  
S.P.141-55263 COMMERCY CEDEX  
03.29.91.58.98

**ULM CLUB DE STENAY**  
55700 STENAY

**CLUB ULM DE BAR LE DUC EXTREME**  
81 RUE HAUTE DE VEEL  
55000 FAINS VEEL  
03.29.48.18.80

**CLUB ULM FOLSCHVILLER**  
817 RUE DE LA FORET  
57385 LAUDRERANG  
03.87.90.78.04

**CLUB ULM L'ORNEAU BLANC**  
C/O M. GIESLER AXEL 20 RUE KALHAUSEN  
57412 ASCHEN  
03.87.02.01.87

**CLUB ULM LES 3 FRONTIERES**  
3 RUE DES TULIPES 57070 ILLANGE  
03.87.98.43.22

**LES PAYS DU SAULNOIS**  
3 RUE DE LA SEILLE  
57280 LINDRE BASSE 03.87.86.98.74

**AEROCUB DU SAULNOIS**  
FOYER RURAL  
57080 LANELAYVILLE EN SAULNOIS

**LORRAINE AERODROME**  
57970 YUTZ 03.82.98.63.71

**AERO PLAINE**  
7 RUE LORRAINE 57330 KANFEN  
03.81.48.41.03

**GRAND AIR**  
18 RUE DU PORT 57370 BASSE-HAUT  
03.82.58.49.97

**SAMBS AIR CLUB**  
BP 10366 - 57665 ET AVOUD CEDEX  
03.87.81.08.59

**SKY RIDES TEAM BARRERBOURG ULM**  
AERODROME DE BARRERBOURG-BUHL  
57400 BUHL-LORRAINE  
08.84.42.13.11

**CRYS-AIR**  
CAFE "CHEZ CLAIRE"  
23 GRAND RUE 57080 FREYBOUSSE

**VAL-ULM**  
VAL ULM J-M MOUSKOT  
69 RUE DU DEVANT 88340 LE VAL D AZEL  
03.29.30.80.55

**AERO-CLUB VOSGÈN**  
180 ROUTE DE L'AVATION 88000 DOBNEVILLE  
03.29.51.87.74 [pre.club.vosgen@wanadoo.fr](mailto:pre.club.vosgen@wanadoo.fr)

**LES ORSAUX SAUVAGES ULM**  
L'AERODROME DE NEUFCHATEAU-ROUEUX  
BP 202 88806 NEUFCHATEAU CEDEX

**AIR LOIRE EPINAL**  
RUE DE LA LIBERATION 88510 ELOYES  
03.29.22.33.92

**LES AILES DE LA PLAINÉ DES VOSGES**  
7 ROUTE DE MIRCOURT 88900 VIREUVILLE  
03.29.27.35.47

**TUBE ET TOILE 88**  
AERODROME BELFORT CHAUX  
82 GRANDE RUE 90000 BERNANMAY

**TOULOUSE PARAMOTEURS**  
26 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
31200 CAZÈRES 05.61.90.58.70

**AEROPLAN**  
CENTRE CULTUREL AEROSPKVAL MATRA AIR  
318 ROUTE DE BAYONNE BP N 2  
31801 TOULOUSE CEDEX 6 05.61.19.12.12

**ASS. AERONAUTIQUE MAUDAGNAC**  
C/O M. JEAN-PIERRE DORVAL  
MAIRE DE MAUDAC 31410 NDE

**FK PLANES FLYING SCHOOL**  
AERODROME DE MURET-31 - 31680 MURET  
05.61.51.03.24

**AEROCUB LEONARD DE VINCI**  
ZONE ULM AERODROME  
31680 MURET 05.13.33.07.33

**GYRO CLUB TOULOUSE BOIS DE LA PIERRE**  
31300 CARBONNE 05.61.87.04.22

**ASSOCIATION VÉHICULE ET AERONAUTIQUE**  
AERODROME 31570 BOURG ST BERNARD  
05.61.82.77.72

**ADAMS PRBIONNARIS**  
10 IMPASSE GIRAUNE 31000 TOULOUSE  
05.62.08.18.00

**ULM CLUB AIR LORRAINE - UCAL**  
AV. DE LA GARIE 55700 LÉZOUZE  
05.62.68.70.40

**ULM CLUB ARMAGNAC**  
ESTANG 52040 ESTANG  
06.74.40.24.27 [ulm.club.armagnac@wanadoo.fr](mailto:ulm.club.armagnac@wanadoo.fr)

**ULM CLUB ALBERTUS**  
AERODROME AUCH LAMOTHE  
32000 AUCH 06.81.58.88.18

**GYRO-CLUB DAMON AIRMET**  
ROUTE DE MOUGAROLET  
32270 ALMET 05.62.65.92.32

**AEROCUB DE GONGRIN**  
AUVERGE GOURMANCHE TOUHEU  
32300 GONGRIN

**AERO CLUB BRETAGNE D'ARMAGNAC**  
AERODROME DE BRETAGNE D'ARMAGNAC  
32800 BRITAGNE D'ARMAGNAC  
05.62.08.96.60

**BURVOL D'ARCOGNE**  
AERODROME DE DONOUM VALINGOIRAISE  
32100 CONDOM-HEPREY  
05.62.28.08.00 [gilles.penna@wanadoo.fr](mailto:gilles.penna@wanadoo.fr)

**AERO CLUB DE COUX**  
MAIRE 32400 COUX

**AERO-CLUB DU BAS ARMAGNAC**  
32110 NOBARD  
05.62.08.60.62 [info@basarmagac.com](mailto:info@basarmagac.com)

**ADAMFALF**  
LIEU-DIT LE PORT 46200 ST SOZY  
05.55.23.24.45 [jean.marc.magnin@wanadoo.fr](mailto:jean.marc.magnin@wanadoo.fr)

**ULM CLUB LOTUS**  
MAIRE DE LANASTIDE-MURAT  
LERLAND GRAND'RUE  
46240 LABASTIDE-MURAT 05.65.21.10.85

**LATITUDE PYRENEEN**  
BASE ULM AERODROME DE LAMPON  
65280 LUQUET 05.63.03.51.58

**CLUB ULM VAL D'ALCOU LAPPREULE**  
65700 LAPPREULE

**INDOIRE ULM**  
74 85 RUE ALSACE LORRAINE 65000 TARBES

**AMPAS**  
MAIRE D AMPERES 65180 AMPERES  
05.62.58.72.49

**AEROCUB DE LA RIVIERE BASSE**  
AERODROME DE CAMPBASCH  
65700 MAUBOURQUET

**ASSOCIATION TARNAISE U.L.M.**  
LES BOULES - 81900 CARMANIS 05.83.42.00.81

**CLUB ULM ST LIEUX-LES-LANNAIS**  
VOIE COMMUNALE N°2  
81900 ST LIEUX LES LANNAIS 05.83.41.83.22  
[club.ulm.stlieux@wanadoo.fr](mailto:club.ulm.stlieux@wanadoo.fr)

## Midi Pyrennees

09-12-31-32-46-  
65-81-82



**Ph.:** Jean LEONARD  
Grande Rue 31206 TRIL  
05-61-85-98-25 05-63-19-78-43  
[jean.leonard@wanadoo.fr](mailto:jean.leonard@wanadoo.fr)

**CLUB ULM DU PAYS D'OLMES**  
BENREPOS 09600 REGAT  
05.81.01.27.88

**MCL A VOIES PYRENEEN**  
AERODROME D'ANTICHAN  
09190 SAINT LIZIER 05.81.04.94.18

**CLUB ULM DU ROUSSIGUE**  
HOTEL DU LEVANT 12250 MONT BAZINS  
05.83.65.73.13

**S.A.P.A.L.M.**  
LA DEVEZE D'AUBIGNAC 12340 BODOLIS  
05.85.48.95.82  
[jean-claude.leroux@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.leroux@wanadoo.fr)

**CLUB ULM A.A.E.R.G. STE CROIX**  
MAIRE SAINTE CROIX 12280 SAINTE CROIX

**AERO-CLUB DU ROUSSIGUE**  
C/O M. JEAN-DANIEL ROMANTOULONJAC  
12200 VILLEFRANCHE DE ROUSSIGUE  
05.85.48.29.54

**LES AILES DU CARLAZET**  
DIEZ M. VEYRES JEAN CLAUDE BRONNE  
12600 MUR DE BAREZ 05.85.86.58.74

**CLUB ULM LE CAUSSEME**  
LE CAUSSEME 12200 CAMET DE BALAYS  
05.85.74.34.22

**ULM MELLAU GRANDS CAUSSES**  
28 RUE DU GRAND MOULIN  
12230 LA CAVALIERE

**CLUB ULM DE MELLAU**  
CHEZ MONSIEUR RICHAIR WAL BEC  
468 RUE BEAU SUEIL 12100 MELLAU  
05.85.58.49.53 [gilbert.simon@mellau-um.com](mailto:gilbert.simon@mellau-um.com)

**CLUB DES AILES LEBEREN MURETAINES**  
ZONE ULM AERODROME - MURET-LIEREM  
31100 MURET 06.52.23.93.42

**LES AILES FOUSSERETISES**  
LA PSAIRIE 61480 LE FOUSSERET

**A-C TOULOUSIN MIDI PYRENEEN**  
34 AVENUE JEAN RENE LAGASSE 31120 SALMA  
05.62.47.31.60

**AERO CLUB LES AILES TOULOUSAINES**  
42 AVENUE JEAN RENE LAGASSE  
61120 SALMA 05.62.16.29.92

# Lorraine

54-55-57-88-90



**Ph.:** Nathalie MICHEL  
98, rue des Filles Fiesse 87280 DIEUZE  
05-10-95-73-36 [nathalie.michelsaero@free.fr](mailto:nathalie.michelsaero@free.fr)

**BUR AERO SERVICE**  
14 RUE DU CHEMIN BLANC  
54000 NANCY

**CLUB ULM SPORTS LORAIN**  
BASE DE CHAMBLEY BP 3-54690 CHAMBLEY  
06.81.57.89.34

**AERO-CLUB DE LA MONTAGNE**  
37 RUE MAI OUDINOT 54000 NANCY  
03.83.54.42.58

**ULM CLUB DU GRAND COURONNE**  
MAIRE 54890 ELMONET  
03.83.14.12

**GRUPE CROISSANT DE LA CHANI**  
33 CHANI - 65 RUE DE METZ 54000 NANCY

**SANDE AIR CLUB**  
BP 10366 - 57665 ET AVOLD CEDEX  
03.87.81.08.59

**SKY RIDES TEAM BARRERBOURG ULM**  
AERODROME DE BARRERBOURG-BUHL  
57400 BUHL-LORRAINE  
08.84.42.13.11

**CRYS-AIR**  
CAFE "CHEZ CLAIRE"  
23 GRAND RUE 57080 FREYBOUSSE

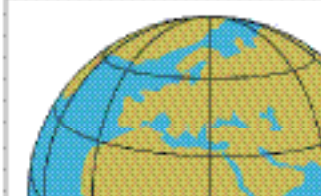
**VAL-ULM**  
VAL ULM J-M MOUSKOT  
69 RUE DU DEVANT 88340 LE VAL D AZEL  
03.29.30.80.55







## Outre-Mer



La Réunion :  
**PRÉ: Jean-Pierre LAURENT**  
**"Service 24, 24 sur 24"**  
**97430 SAINT GILLES LES HAUTS**  
**06-82-75-01-19** [jpl@ffplum.com](mailto:jpl@ffplum.com)

**ULM 2000**  
 7 RUE DES JARDINS 98420 DOMENE  
 06.72.90.34.87 [sales@ffplum.com](mailto:sales@ffplum.com)

**ASS SERVICE FORMATION EN AVIATION**  
 60 NAGWA MAIOU PUSIGNEU  
 98510 CREYS MEPIEU 04.74.97.70.40

**BELLECHÈRE ULM**  
 AERODROME 98490 LE VEPSOUD  
 06.71.22.55.09

**PARAGLID**  
 LA CHARPENTIERE 38540 VALENCIN  
 06.10.26.46.57

**AIR ET AVENTURE**  
 24 DES LONGS PRES - N 252 - 38560 LUMBIN  
 04.78.92.42.48

**CLUB DES AILES DU MERLIN**  
 BASE ULM  
 2. DU LOISIR DU MERLIN 42300 MABLY  
 04.77.70.88.28 [laes@ulmmerlin.fr](mailto:laes@ulmmerlin.fr)

**ULM CLUB DE ST GALMIER**  
 CHEZ MR DUCHER MICHEL  
 21 RUE A. RENOU 42600 MONTEBRISON  
 04.77.68.06.36

**LES AILES DU FOREZ**  
 AERODROME DE FEURS CHAMBEON  
 42110 CHAMBEON 04.77.27.22.60

**CENTRE DE VOL ULM ROANNAIS**  
 AERODROME DE ROANNE  
 42185 SAINT LEBER SUR ROMANE  
 04.77.66.87.23

**PLEIN CIEL ULM CLUB**  
 C/O M. CLAUDE GIBERT - LE BOURG  
 42800 PERIGNELX 04.77.30.72.78

**AIR CLUB DU FOREZ**  
 LES REYNAUDS 42110 FEURS  
 04.77.27.81.26

**BCF**  
 L'ETANG PRIEUR 42130 MONTVERDUN  
 04.77.87.55.44

**ACAPS**  
 32 BD DE FONBALA 42400 ST CHAMOND  
 06.81.38.24.43

**DESTINATION ULM**  
 CHEMIN DE LA PASSERELLE  
 42600 MORNAND EN FOREZ 04.77.97.97.37

**AIR CLUB ANDREZIEUX-BOUTHÉON**  
 AERODROME DE ST ETIENNE  
 42180 ANDREZIEUX-BOUTHÉON  
 04.77.36.56.00

**AIR AILE**  
 LE DONBARD 89440 TALLIERS  
 04.78.48.75.33

**GYRO CLUB DU BRAYOIS**  
 C/O M. CLAUDE CAPDEVILLE  
 AERODROME DE PIZAY  
 89220 ST JEAN D'ARRERES

**ULM 3600VERTE**  
 AERODROME DE PIZAY  
 89220 ST JEAN D'ARRERES 04.74.86.27.44

**SEBINE 300 UN RUAGE**  
 236 RUE VENDOME 90000 LYON 06  
 06.84.22.26.22 [grandphie@hotmail.com](mailto:grandphie@hotmail.com)

**MICROPLANE**  
 1 RUE D'ODDIT 69004 LYON 04.78.28.88.54

**INTER ULM**  
 ROUTE DE LUCY 79170 YENNE  
 04.78.28.76.52

**LES ULM DU MONT-BLANC**  
 AERODROME D'ALBERTVILLE  
 C/O SOCIETE EUROPLANCE - M. PILLIEX  
 73200 FRONTENEX

**PARAPENTE SERVICE**  
 RN 201-75410 ALBENS 04.78.54.10.10

**SCORPIO**  
 LA VOYAGERE 74550 CERVENS  
 04.80.72.58.90

**ASSOCIATION CLUB ORYOL**  
 547 ROUTE DU FER A CHEVAL  
 74160 COLLANDER SOUS SALEVE  
 004176014624

**AIR COCOTIER**  
 C/O M. JEAN-PIERRE BAULOUET  
 11 CITE CITRONNELLE 97118 SAINT FRANCOIS

**A.P.R.A.**  
 LES TERRASSES DE ST FELIX  
 9769 97190 GOSIER 05.90.30.44.84

**AERO GARANTS**  
 37 RUE D'ANGLERMES - PLATEAU FOFI  
 97258 SCHOEGLER 05.96.61.23.78

**AERO CLUB CHARLY BRAYO**  
 ZONE D'AVIATION GENERALE  
 AERODROME DE PORT DE FRANCE  
 97252 LE LAMENTIN 05.96.61.31.12

**ULM EQUITOUR**  
 PK 0 D9 3-RUE DE MONTMIRRI  
 97355 MANOUEIRA 05.94.38.85.75

**CLUB ULM 18-34 AERODROME DE KOUROU**  
 BP 241-97376 KOUROU CEDEX  
 05.94.32.73.71

**CLUB ECOLE ULM LES ISLES**  
 P.I.C.S POINTE COMBI 97315 SINNAMARY  
 05.94.04.55.88

**ULM HYDRO BIRD**  
 8 RUE DES EBENIERS  
 VILLAGE DE TERRE ROUGE  
 97390 ST LAURENT DU MARONI  
 06.94.28.77.84 [rgia@wanadoo.fr](mailto:rgia@wanadoo.fr)

**CLUB DU PULIN DU SUD**  
 BP 182-97455 SAINT PIERRE CEDEX  
 06.92.88.38.35

**FELIX ULM BUN**  
 87 RUE MARTHE BAQUET  
 CAMBAIE 97480 CAMBAIE ST PAUL  
 06.92.48.58.28

**ASS.VOL LIBRE REUNION DECT.ULM**  
 55 RUE HENRI CORNU  
 97480 CAMBAIE SAINT PAUL 06.92.44.33.34

**HANDICAPÉ REUNION**  
 26 LOTISSEMENT LES FICUS SOUS CHAÛDE  
 97458 TROIS BASSINS - LA REUNION  
 06.92.33.94.85

**ORINATION D'AILLES**  
 CLUB ULM BASE CAMBAIE LES PASSENGERS DU  
 VENT 21 DE CAMBAIE RUE H CORNU  
 97480 SAINT PAUL 06.92.48.95.96

**LES PASSENGERS DU VENT**  
 BASE ULM DU PORT 21 N 3  
 RUE ANTONIN ARTAUD 97420 LE PORT  
 06.92.48.95.95

**CLUB C.S.A. ULM N.A. 101**  
 BASE AERIEUNE 181 GILLOT - BP 110  
 97402 SAINTE CLOTILDE CEDEX  
 06.92.53.15.80

**CLUB ULM KRYTOUR**  
 6 RUE DE LA CITE JASMIN  
 97400 SAINT DENIS 02.62.41.57.74

**CLUB ULM REUNION**  
 RUE ANTONIN ARTAUD  
 97420 LE PORT ILE DE LA REUNION  
 06.92.87.81.75

**ULM CLUB ALIZES**  
 136 RUE WILLIAMS 97440 SAINT ANDRE  
 06.92.05.92.05

**ULM CLUB ALIZES**  
 136 RUE WILLIAMS 97440 SAINT ANDRE  
 06.92.05.92.05

**AFRAXX BUNL PARAPENTEUR**  
 1 RUE ALLEE DES LATANIERES  
 97454 PYTON ST LEU 02.62.54.39.88

**MAÏOTTE ULM**  
 BP 158-97615 PARANZOI MAÏOTTE  
 02.60.90.01.37

**AERODROME ULM TE VAAALELE**  
 BP 56-98600 MAÏA UTU

**AERO CLUB DES ILES SOUS LE VENT**  
 BP 140-98738 UTUROA 059.88.25.88

**AERO CLUB DE BORA BORA**  
 BP 818-98790 BORA BORA  
 596 60 58 50 60 58 7 [s.k.welber@nmail.pf](mailto:s.k.welber@nmail.pf)

**CLUB ULM AIR OUEST**  
 BP 367 - 98900 NOÛE 06.87.47.25.63

**ASSOCIATION AERONAUTIQUE**  
 LES AILES DU SUD  
 14 RUE DU BELLEY 98900 NOÛEA  
 + 057 28 49 06

**LES AILES DU NORD**  
 BP 790 - 98950 KOUMAC 057 47 67 07

**AER PLANEURS ULM DE NOUVELLE CALEDONIE**  
 B.P. 187 - 98845 NOUVEA CEDEX 24 91 88

**LES AILES DE LA OUBRONI**  
 LA OUBRONI 98912 COULOUPE 41 81 25

**AIR SPORT**  
 C/O M. JACQUES ARNOULT BP 11765  
 MAYRA - TAHITI

**ULM CLUB MANDAR**  
 C/O M. DANIEL NIEZ - BP 570  
 PORT GENTIL - GABON

# Toute l'info des clubs est sur

## www.ffplum.com

**Le pendulaire à votre portée !**

- Position ergonomique et réglable
- Réservoir protégé, 30, 50, 65 L
- Matériaux aéronautiques
- Centre de gravité bas
- Mât basculant
- ...

**Appareils**

- complets
- en kit

Kit mono 447 7 679 € TTC

Kit biplace 503 9 070 € TTC

Kit biplace 582 11 328 € TTC

**AQUILAIR**

**Du kit au 912**

Tel 04 75 03 05 88 [info@aquilaire.com](mailto:info@aquilaire.com)



# ► Championnats de France d'ULM

## 10 ans !

Et oui, certains s'en souviennent, l'aéroport de Vichy accueillait les championnats de France d'ULM en 1995. A cette époque, l'aéroport était en activité et nous avions à composer avec le passage des avions des lignes d'AIR INTER !!!



Depuis, la ville de Vichy est devenue propriétaire du site et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils nous mettent à disposition toute la structure pour que nous puissions organiser notre championnat national.

Le Comité Régional ULM d'Auvergne est le maître d'oeuvre de l'organisation qui se déroulera du

## 4 au 7 mai 2005

Le dossier d'inscription et les règlements sportifs sont disponibles sur le site fédéral (ou sur demande au siège fédéral).

Pour les utilisateurs d'Internet, la rubrique **Espace Compétition** vous fournira des renseignements précieux sur la compétition.



## 20-28 Août 2005



[www.ffplum.com](http://www.ffplum.com)

à **Levroux**

## ► Les championnats du Monde d'ULM 2005

se dérouleront du 20 au 28 août 2005 et, en cette année du centenaire de la FAI, c'est la France qui a la charge de cette organisation majeure. La FFPLUM s'appuie sur le savoir faire du club des "Ailes Motorisées" qui a déjà organisé, avec succès, les championnats d'Europe d'ULM en 2000.

Denise LACOTE, Présidente du club, recevra l'ensemble des compétiteurs et accompagnateurs sur son terrain.

Suite à l'échec des championnats d'Europe d'ULM 2004 organisés par le Portugal, nous n'avons pas droit à l'erreur.

Vous pourrez suivre l'avancement du dossier sur le site de la FFPLUM.

*Le Sky Ranger : 12 ans de succès*



en kit  
ou  
prêt à voler  
(finitions de grande qualité)

Kit ailes repliables disponible

Pièces détachées (envol sur toute la France)  
Devis en ligne

### AEROSKY

(le spécialiste **Sky Ranger**)

tél. : 05.63.03.19.38

fax : 05.63.91.99.13

[www.aerosky.fr](http://www.aerosky.fr)



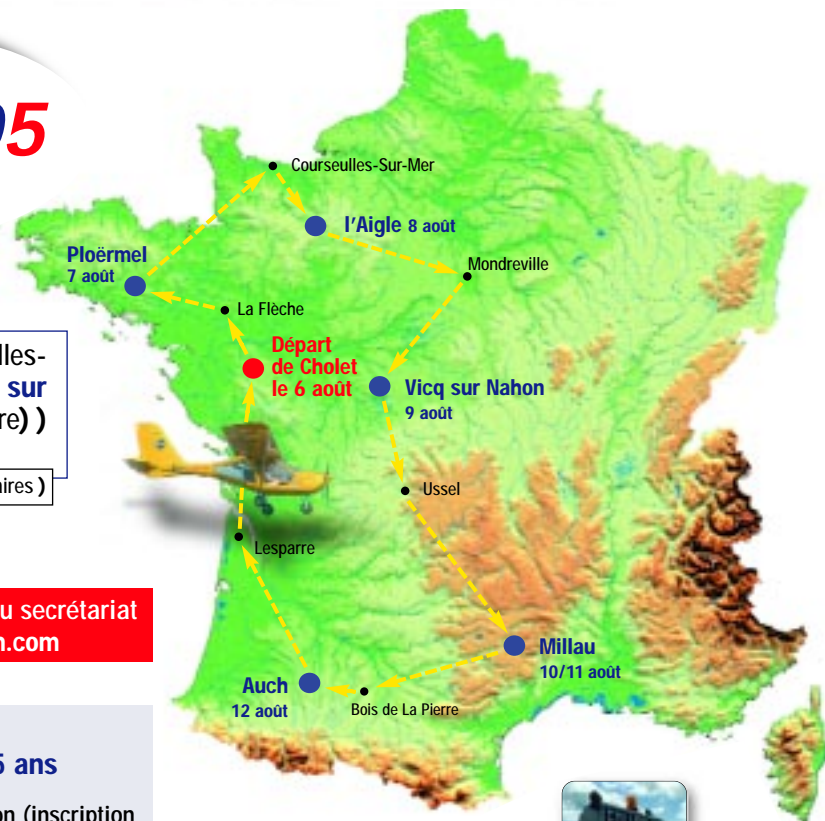
# du 6 au 13 août 2005

## TOUR ULM 2005

→ Le Tour ULM 2005 se déroulera du 06 au 13 août. Sous les réserves habituelles, l'itinéraire sera le suivant :

**Cholet - (La Flèche) - Ploërmel - (Courseulles-Sur-Mer) - l'Aigle - (Mondreville) - Vicq sur Nahon - (Ussel) - Millau - (Bois de La pierre) - Auch - (Lesparre) - Cholet.**

(étapes intermédiaires)



→ Les dossiers d'inscription sont disponibles au secrétariat ou téléchargeables sur le site. [www.ffplum.com](http://www.ffplum.com)



**Aide financière FFPLUM et DGAC pour 2 équipages jeunes de moins de 25 ans**

Pour votre information, l'aide financière de la Fédération (inscription et carburant) pour deux équipages de jeunes de moins de 25 ans est reconduite en 2005, soit pour un monoplace, soit pour un biplace où le pilote et le co-pilote/passager ont moins de 25 ans. Si vous êtes intéressé, il convient d'adresser une demande officielle sur papier libre à la Fédération.

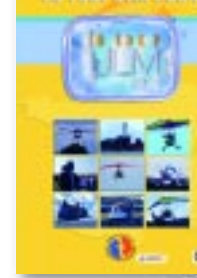


**Place disponible pour un jeune**

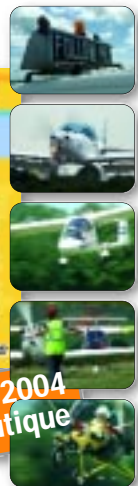
Une place subventionnée par la FFPLUM de Pilote/Copilote ou élève est disponible pour un jeune de - de 25 ans, sur l'appareil Pendulaire de Pierre-Emmanuel LECLERE, Instructeur.

Inscription auprès du secrétariat de la FFPLUM

Le Tour ULM 2005



Le DVD du Tour 2004 est dans la boutique



**Partenaire Officiel  
du Tour ULM  
2005**

**TOTAL**



# ► L'Aviation Légère en péril !

La Loi Organique relative aux Lois de Finances (la LOLF dont nous vous parlions dans le précédent numéro à propos de la réforme de la DGAC) a pour conséquence de priver la DGAC d'une source de financement jusqu'alors consacrée à l'Aviation Légère. Ainsi à partir de 2006, cette administration ne délivrera plus de services gratuits.

Les projets qui viennent tout juste de nous être soumis font état de "redevances" pour le moins irréalistes et totalement extravagantes, dans les domaines suivants : documents de navigabilité, formation, examens et licences.

En contradiction totale avec les recommandations du rapport Belot qui visait à favoriser le développement de l'aviation légère. Des réunions avec les services de la DGAC se sont déroulées les 15 et 22 Février, au cours desquelles la FFPLUM a exprimé sa totale opposition aux projets présents. De nouvelles réunions sont programmées au mois d'Avril.

L'ensemble des Fédérations aéronautiques et sportives doivent présenter un front uni (au sein du CNFAS - Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives) et intervenir aux plus hauts niveaux de l'Etat (le Rapport Belot avait été remis à Matignon en présence des Présidents des Fédérations) pour éviter cette mort programmée de l'Aviation Légère.

Un autre combat commence, il faut garder la tête froide mais savoir également se mobiliser en cas de besoin.

Vous serez tenus au fait de son déroulement par le biais de La Lettre d'information, des pages Fédérales (Vol Moteur, Volez, Aviasport) et naturellement dans le prochain ULM-Info.



Le 23 novembre, les Présidents des Fédérations ont été reçus à Matignon pour la remise du Rapport du sénateur Belot.

**Dominique Méreuze**



## Rapport Belot Novembre 2004

- "La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) doit s'efforcer d'améliorer le service rendu à l'utilisateur et de contribuer à la maîtrise des coûts de l'aviation privée."
- "Enrayer l'érosion continue de la contribution de la direction générale de l'aviation civile. Les crédits de la DGAC n'ont pas cessé de diminuer en 10 ans. En monnaie constante, les crédits ont été plus que divisés par quatre. Une augmentation de 50% sur deux ans ne serait pas déraisonnable."
- "Faciliter les procédures administratives de délivrance et de renouvellement des licences."
- "Revaloriser les subventions de la DGAC aux fédérations aéronautiques."



## Propositions DGAC Février 2005

- Écoles de formation d'instructeurs ULM = 3.373 € par an
- Délivrance et renouvellement des qualifications instructeur = 134 €
- Examen théorique pilote ULM = 51 € par présentation
- Délivrance du brevet et licence = 155 €



## ► Casse au sol et en vol des autogires âgés de moins de 4 ans

→ Très prochainement  
vous pourrez également assurer votre autogire en CASSE AU SOL ET EN VOL, comme nous le faisons pour les multiaxes ou les pendulaires. Voir demande de cotation sur le site d'Air Courtage. [www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com)



### ► Aide 15-25 ans



● Une majoration est accordée aux élèves qui sont titulaires du BIA et/ou qui suivent leur formation au sein d'un établissement ayant reçu le label fédéral.



- Aide à la formation des pilotes
  - 305 € - Montant de base
  - 400 € - Montant accordé au candidat suivant sa formation au sein d'un établissement ayant reçu le label fédéral
  - 457 € - Montant accordé au candidat détenteur du BIA
  - 550 € - Montant accordé au candidat détenteur du BIA, et suivant sa formation au sein d'un établissement ayant reçu le label fédéral



- Aide à la formation des instructeurs bénévoles
  - 1 525 € - Montant fixe

### ► RC ASSOCIATION AERONAUTIQUE

- Votre club est affilié à la FFPLUM et est propriétaire d'une ou plusieurs machines ?
- Vous ne les avez pas assurées en RC AERONEF car tous les pilotes volant dessus ont souscrit une RC UTILISATEUR avec leur licence FFPLUM ?

Si le pilote a un sinistre avec la machine du club, la RC UTILISATEUR fonctionnera pour les dommages occasionnés aux tiers et au passager. Sous réserve d'être conforme à la réglementation.

Si le pilote souhaite se retourner contre le club, car il estime que le club a fait un mauvais entretien sur cette machine ou a fait preuve de négligence (admettons que le rapport du BEA le confirme - il faut une preuve), l'assurance RC ASSOCIATION AERONAUTIQUE dont bénéficie automatiquement le club affilié à la FFPLUM, pourra-t-elle jouer ?

**OUI ! Mais il est en effet vivement recommandé d'avoir une RC DE LA MACHINE en stationnement pour chacune des machines du club.**

### ► Instructeur bénévole

- Pour aider les clubs à bénéficier de la présence d'un Instructeur bénévole, la FFPLUM a mis en place un système de "Bourse Instructeur". Cette aide financière peut s'élever jusqu'à 40% du coût de la formation (cf. site fédéral)

## ► La Licence et Assurance 2005

Vous pouvez également la souscrire par Internet [www.ffplum.com](http://www.ffplum.com)

Montant de la Licence	Montant de l'Assurance	Total
2000 €	1000 €	3000 €
1000 €	500 €	1500 €
500 €	250 €	750 €



Une équipe dynamique et professionnelle  
à votre écoute et à votre service.

L'engagement permanent

# AIR COURTAGE ASSURANCES

Votre partenaire assurance

**spécialisé en aviation**

Le courtier de la FFPLUM (ULM),  
FFV (Vol à Voile), FFG (Giraviation),  
RSA (Réseau du sport de l'air)



**Actualités ULM :**

**Notre gamme de produits 2005**

**Dans le formulaire Licence assurance 2005**

- **Responsabilité Civile Utilisateur**
- **Responsabilité Civile Aéronef**
- **Individuelle accident**  
à hauteur de 16 000 € et Europ Assistance

**Nos offres additionnelles (nous consulter)**

**Individuelle accident :** Pour des capitaux complémentaires à votre licence assurance, en cas de Décès ou Invalidité (jusqu'à 160 000 € en plus)

**Assurance Casse au sol :** Pour garantir tous les dégâts matériels accidentels pouvant affecter votre ULM au sol, moteur à l'arrêt

**Assurance Casse au sol et en vol :** Pour les pendulaires et multiaxes (sous réserve d'acceptation) : pour garantir tous les dégâts matériels accidentels pouvant affecter votre ULM au sol ou en évolution.

**Assurance Hangars**

**Assurance Transport terrestre de votre aéronef :** Si vous souhaitez assurer votre aéronef pour les dommages matériels pouvant survenir pendant le transport terrestre (transport propre compte).

**Assurance RC Organisateur de Manifestations Aériennes**

**Garantie des Accidents de la Vie Privée**

En cas de décès ou d'incapacité permanente supérieure à 7% ou 30% selon formule choisie, pour TOUS les sports sans exception (Y compris ULM, avion, hélicoptère, parapente, plongée sous marine...), pratiqués en qualité d'amateur non rémunéré à titre personnel ou dans un club. Capital Décès : maxima d'indemnisation 1 000 000 €/victime. A des tarifs très attractifs !

**Et encore d'autres offres : complémentaire santé, retraite, placements financiers...**



COURTIER  
FFPLUM  
DES FÉDÉRATIONS  
DES ÉQUIPAGES  
D'ÉQUIPEMENTS

**Nos services dédiés aux pratiquants ULM**

Site Web : [www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com)

Espace adhérents FFPLUM, où  
vous pouvez notamment :

Accéder à toutes nos offres et souscrire  
certaines garanties en ligne, par paiement  
sécurisé,

- Consulter les conditions particulières et  
générales du contrat fédéral,
- Télécharger la déclaration de sinistre.

Email : [ffplum@air-assurances.com](mailto:ffplum@air-assurances.com)

N° Vert 0 800 777 107

AIR COURTAGE ASSURANCES

Immeuble le Président BP 84 - 01800 PÉROUGES

Tél. 04 74 46 09 10 - Fax 04 74 46 09 14

A bientôt sur notre site web :

[www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com) - Espace adhérents